PROCÈS-VERBAL

DES DERNIERS

ETATS GÉNÉRAUX

TENUS AUX ENFERS,

Où se trouve les Plaidoyers de l'Evêque de Grenoble & de Judas.

Dédié au Clergé & à la Noblesse de France, par l'Archevêque d'Embrun.

In inferno veritas & justitia.

75

De l'Imprimerie Royale des Enfers.

1789.

Coll FRC 7129

qMtW 14529

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

PROCÈS-VERBAL

DES DERNIERS

ÉTATS GÉNÉRAUX

TENUS AUX ENFERS.

CE fut un grand jour de fête, dans toute l'étendue de l'empire infernal, que le 6 octobre 1788. Ce jour, à jamais mémorable, on y vit arriver Marie-Anne-Hippolyte Hay de Bonteville, évêque de Grenoble: un évêque suicide fut un spectacle qui ne s'étoit pas renouvellé depuis Judas. Des papes, des cardinaux, des prélats de toutes couleurs avoient été moissonnés par le fer, le poison, le mal napolitain, &c. mais on ne connoissoit encore aucun successeur des apôtres que la rage & le désespoir eussent porté à la sacrilege extrêmité de trancher par ses propres mains le fil de ses jours.

Bonteville ne l'ignoroit pas; il apprécioit à sa juste valeur sa grande action: fier des cicatrices sanglantes sillonnées sur son front par les balles meurtrieres qui l'avoient précipité aux enfers, il traversa les noires cohortes qui environnoient le palais de Lucifer, comme on vit Camile monter au Capitole après la défaite des Gaulois, ou Villars arriver à Versailles après la victoire de Denain.

Le grand maître des cérémonies de l'empire ténébreux l'attendoit à la porte du palais, & le conduisit avec pompe aux pieds du trône de Lucifer: là, Bonteville fit la harangue suivante:

Puissant monarque, tu vois devant toi un des plus fermes soutiens de ton empire. Je me suis hâté de venir te demander le prix de mes services. Je sais qu'ici le mérite a droit de prétendre à tout, & j'ose croire que parmi tes nombreux sujets, il n'en est pas qui aient plus mérité que moi : ma vaste ambition ne doit donc point connoître de bornes, & j'aspire à y occuper la premiere place après toi. Depuis près de deux mille ans, Judas est ton principal ministre; il est temps qu'un autre lui succede, il est temps que j'établisse en enfer l'aristocratie des nobles qu'on va bannir de la terre; ta haine pour le genre humain te l'a fait imaginer; aujourd'hui qu'elle est persécutée tu lui dois un asyle.

A ces mots, Lucifer tendit les bras à Bonteville, il le pressa sur son sein, il fit couler sur ses joues livides des larmes ameres & brûlantes.

O toi ! lui dit-il, l'ami de mon cœur ; toi mon plus fervent apôtre ; toi qui étois appellé à me soumettre des millions d'ames, pourquoi, ta carriere terrestre a-t-elle été si-tôt terminée ? Pourquoi les années ne se sont-elles pas accumulées sur ta tête comme comme sur celle de ton digne confrere, l'évêque de Die (1) ? Mais n'importe, tu es assez chargé de trophées pour mériter de ma part l'accueil le plus flatteur; cependant je t'avouerai que ta demande me cause quelque peine. Judas, qui avoit tant mérité de moi lorsqu'il est descendu dans ces sombres demeures ; Judas, qui me sert si bien

(1) Gaspard-Alexis de Plan des Augiers, né le 10 juillet 1709, sacré évêque de Die, le 20 février 1742.

depuis tant de siecles, doit-il perdre tout-à-coup ; & sans avoir commis aucune forfaiture, le poste important qu'il remplit à ma satisfaction ? Ce n'est point ici comme en France ; on n'y change pas chaque jour de ministre ; les petites passions de ma femme ou de mes maîtresses, les intrigues des ambitieux n'influent point sur le choix de mes agens. Si le roi que tu as trahi, avoit suivi mes maximes, il n'auroit pas renvoyé Necker pour confier ses finances à des imbécilles ou à des fripons ; il n'auroit pas été forcé de le rappeller dans des circonstances désastreuses ; circonstances que l'on n'auroit pas vu naître sans sa retraite, & contre lesquelles il faut un génie plus qu'humain pour ne pas échouer.

Je t'avouerai encore que tes pareils sont fort de mon goût ; j'applaudis de toute mon ame à leur orgueil, à leur vanité, à leur luxe, à leur mollesse ; mais comme administrateurs, ils ont perdu ma confiance : tu conviendras que les bévues, les sottises de ton ami Brienne, sont de nature à écarter pour jamais les têtes mitrées de toute administration politique.

Malgré cela ne perds pas tout espoir, l'affaire me paroît d'une telle importance que je n'en veux pas prendre sur moi seul la décision ; je vais assembler mes états généraux, & je la leur soumettrai. Ne crains pas les délais ; je n'ai point de parlemens chicaneurs & intéressés, qui prétendront me faire suivre la forme de 1614, plutôt que celle de 1356 : le clergé & la noblesse ne forment point deux ordres séparés du reste de mon peuple ; ici diables & damnés ont un égal suffrage (1). En attendant

(1) Le monarque infernal fait dans ce moment une espece d'épigramme ; il semble vouloir faire entendre

tu vas occuper l'appartement du vieil évêque de Strasbourg : ce bon homme fait un petit voyage en France, pour consoler & conseiller son successeur ; ce qui, soit dit entre nous, n'effacera pas l'opprobre imprimé sur le nom de R...., par une trop fameuse banqueroute, & par un procès dans lequel l'éloquence de Target n'a pas plus blanchi son client que l'orateur romain n'a justifié Milon (1).

Bonteville fut conduit en cérémonie dans l'appartement qui lui étoit destiné ; quel fut son étonnement, quelle fut sa joie, lorsqu'il crut reconnoître sa maison de la rue Mêlée à Paris.

Cependant Lucifer ne perdit pas son temps à consulter les corps savans, les académies, les érudits de son empire, pour savoir comment il devoit convoquer ses états généraux : il n'assembla point de notables pour les entendre se contredire & déraisonner ; il n'eut point recours à un comité de ses conseillers & de ses maîtres des requêtes pour composer les lettres de convocation & en châtier le style ; il n'eut pas besoin que son ministre des finances employât des momens précieux à prononcer dans son conseil un rapport qui, malgré sa sagesse, donneroit un nouvel aliment à la haine de ses ennemis. Des lettres simples & amicales furent expédiées pour toutes les parties de l'empire, & le monarque attendit le jour de l'assemblée, comme

---

qu'en France, depuis long-temps, les nobles & les évêques sont les diables, & les plébéiens, les damnés. *Note de l'éditeur.*

(1) Dans les temps héroïques de la Grece, le procès bizarre du cardinal de R.... eût donné naissance à une grande & superbe fable. Junon auroit porté plainte à Jupiter contre un téméraire ; Jupiter seroit entré dans

un pere attend l'instant où il doit embrasser des enfans qu'il n'a pas vus depuis plusieurs années.

Mais un événement imprévu déconcerta pour quelque temps les projets de Lucifer. Quatre gentilshommes Bretons, qui, les 26 & 27 janvier, avoient reçu le juste prix de leurs attentats contre la liberté & la vie de leurs concitoyens, étoient devenus habitans des enfers. Le nom d'états généraux, qu'ils entendirent prononcer, réveilla dans leur ame leur frénétique amour pour l'aristocratie des nobles, & leur mépris insensé pour la classe plébéïenne ; ayant rencontré d'Aiguillon sur leurs pas, ils se réconcilierent avec lui. Richelieu, qui dans l'enfer n'aimoit pas plus son cousin que sur la terre, se joignit à eux par orgueil.

La cabale fut bientôt formée : on ameuta les nobles & les prélats ; on leur persuada qu'ils ne devoient avoir rien de commun avec les vilains ; qu'ils devoient faire corps à part ; que leurs députés devoient être, à l'égard de ceux du tiers, dans le rapport de deux à un ; qu'on ne devoit pas s'avilir jusqu'à délibérer avec eux ; qu'on devoit les reléguer dans une chambre particuliere ; que leur avis ne seroit compté pour quelque chose qu'autant que la noblesse & le clergé voudroient bien l'adopter.

---

une fureur inouie ; tout à coup le collier fût devenu une constellation ou un grouppe d'étoiles. Le cardinal auroit pris la place du malheureux Ixion ; la M. . . . . eût été métamorphosée en agace ; Oliva auroit été donnée à Vénus pour en faire une prêtresse subalterne ; Cagliostro auroit été condamné à rendre d'Esprémenil modeste & raisonnable, & apprendre la géographie à Thilorier, afin qu'il ne place plus la Mer-Rouge à côté de la Mer-Noire, & Trébisonde à côté de la Mecque. *Note de l'éditeur*

On dressa un beau mémoire dans lequel on menaça Lucifer d'une sciffion & d'une révolte, s'il ne se conformoit pas aux volontés des soussignés. Pour donner plus de poids à ce mémoire, on le fit souscrire par le prince de Conti, qui crut que cet événement le tireroit de l'oubli. On lui joignit le comte de Clermont, ce prince amphibie, ce général aussi inhabile que scandaleux abbé. On eut encore recours au vieux Charollois, qui, depuis quarante ans passoit son temps à battre ses valets.

Ce mémoire parut avec le titre somptueux de *Mémoire des princes, présenté au roi*; il produisit la plus vive sensation. Le peuple, indigné, recourut à la justice du monarque. Il fut défendu dans des ouvrages marqués au coin de la liberté, l'*Avis au tiers*, le *Mémoire pour le peuple*, l'*Ultimatum*, *Qu'est-ce que le tiers?* qui foudroyerent les écrits & les prétentions des aristocrates. Ces querelles d'opinion & de plumes répandirent la confusion & le trouble. Les assemblées particulieres, qui devoient députer à l'assemblée générale, ne purent s'accorder, & tout resta en suspens.

A ces nouvelles, Lucifer entra dans une épouvantable colere. Quoi! s'écria-t-il, veulent-ils donc faire de mon empire ce qu'ils ont fait de la France? je ne le souffrirai point, je ne serai pas aussi foible, aussi irrésolu que Louis. Il ne suffit pas à un roi d'être bon, de vouloir le bien, il faut encore que sa fermeté réponde à ses intentions. Malheur à ses peuples si sa main incertaine laisse vaciller son sceptre; s'il souffre que des hommes avides de pouvoirs & de richesses partagent son autorité, & si la crainte de déplaire à des intrigans & à des ambitieux, lui fait sacrifier la liberté de la nation, dont il doit être le protecteur comme il en est le

chef. Je ne ſuis point un deſpote, je ne veux point le devenir ; je ne le ſerai point quand je punirai ſévérement ces princes, ces nobles, qui s'imaginent pouvoir me dicter des loix, & réduire mon peuple en ſervitude.

Il dit, & auſſi-tôt il ordone que les quatre nobles Bretons, auteurs de tous les troubles, retourneront en Bretagne ; que là, ſous le nom & avec le titre de vilains, ils ſeront obligés de défricher chacun 500 arpens de landes de leur province, & qu'après avoir rempli cette tâche, ils redeſcendront aux enfers.

D'Aiguillon fut condamné à devenir le jockei de madame du Barry pendant ſix ans, & enſuite ſon palfrenier pendant dix.

Conti fut condamné à balayer pendant vingt ans la grand'chambre du parlement de Paris, où il avoit dit & fait faire tant de ſottiſes avec d'Al....., le compagnon de ſes débauches crapuleuſes.

Clermont fut renvoyé ſur la terre pour être tambour de la garde de Paris pendant vingt ans.

Quant à Richelieu, Pompadour obtint ſa grace, ſous prétexte qu'il radotoit depuis pluſieurs années.

Charollois ne parut pas aſſez important pour lui faire ſubir quelques métamorphoſes : Lucifer ſe contenta de permettre à ſes valets de le battre autant qu'il les avoit battus.

Le calme ayant été ainſi rétabli dans l'empire ſouterrein, il n'y eut plus d'obſtacles à une aſſemblée d'états généraux libre & amicale.

Pendant tous ces débats, Bonteville n'avoit pas été ſans inquiétude ; il craignit que la conduite impertinente de ſes chers compatriotes ne lui eût nui dans l'eſprit du ſouverain. Mais Lucifer juge les hommes d'après leurs propres actions ; il ne

leur impute jamais les fautes de leurs proches ou de leurs compatriotes : il donneroit sa chancellerie au frere d'un pendu, s'il lui connoissoit assez de mérite pour remplir cette place.

Il ne fut donc point même refroidi pour Bonteville par ce qui venoit de se passer ; mais il fit des réflexions sur le danger de laisser introduire en enfer l'aristocratie des nobles. Il conclut, & très-sagement, qu'elle étoit fort propre à rendre les hommes malheureux sur la terre, à y entretenir la discorde, à y fomenter les haines, à y exciter les vengeances, à y faire pulluler le crime & l'infortune ; & il résolut de ne pas imiter les foibles successeurs de Charlemagne, & de maintenir dans toute leur intégrité & les droits de son trône & la liberté de ses peuples.

Les députés de toutes les provinces infernales étant arrivés, munis de leurs pleins pouvoirs, Lucifer les assembla dans une vaste salle, préparée non loin de son palais. A l'ouverture des états, il leur tint le discours suivant, sans avoir besoin de l'organe de son chancelier :

Amés & Féaux,

C'est toujours avec un nouveau plaisir que je me trouve au milieu de vous. Quoi de plus délicieux pour mon cœur que de vous donner de nouvelles preuves de mon amour, & d'en recevoir de nouvelles du vôtre ? Si je vous réunis autour de moi, si je vous demande votre assistance & vos conseils, ne croyez pas que ce ne soit qu'un prétexte pour augmenter vos charges & ajouter aux tributs que vous payez tous également pour subvenir aux besoins de l'état : non mes amis, je n'imite point ces rois de la terre, qui redoutent les assemblées de leurs peuples ; qui ne les convoquent que lorsqu'il leur est impossible de ne pas les convoquer ; qui

ne les convoquent que pour leur arracher par la ſéduction & par la crainte, les produits les plus liquides de leurs propriétés & de leur induſtrie, & qui ſe hâtent de les renvoyer promptement dans leurs foyers, pour ne pas entendre leurs juſtes plaintes & leurs triſtes doléances. Mille de ces rois pervers habitent aujourd'hui mon empire ; ils ont cherché à répandre leurs principes dans ma cour ; mais leur exemple ne m'a point corrompu.

Mes finances ſont en bon état ; je les adminiſtre d'après un plan qui réunit tous les avantages de ceux de Sulli & de Colbert. Si celui que Necker veut introduire en France eſt meilleur, comme je n'en doute point, je l'adopterai.

Mon armée eſt complette, brave & bien diſciplinée. Auſſi ai-je la précaution de ne point lui donner pour chefs tous ces nobles maréchaux, ces nobles lieutenans-généraux, qui faiſoient les Achilles dans les anti-chambres de leurs ſouverains, & auroient été mis après Therſite dans les troupes des Grecs. Si j'étois ambitieux, je ne craindrois pas d'aller à la tête de mes intrépides ſoldats, braver une ſeconde fois les légions commandées par Michel.

La juſtice vous eſt adminiſtrée avec une promptitude & une impartialité qui ſont le déſeſpoir des juges, des avocats & des procureurs de l'autre monde, qui chaque jour tombent ici par milliers. Il faut auſſi convenir que mes tribunaux ne ſe prétendent pas au-deſſus de moi, qu'ils ne s'arrogent point le droit d'interprêter les loix à leur guiſe, & des les enfreindre ſelon leurs caprices. J'ai pris des leçons du ſévere & juſte l'Hôpital, & mes chanceliers marchent ſur ſes traces. Chacun de vous eſt en ſûreté ſous la protection des loix, & jamais vous ne me verrez, par mon deſpotiſme ou celui

de mes miniſtres, ajouter aux maux attachés à la damnation, comme les rois de la terre ajoutent ſans ceſſe aux maux inſéparables de l'humanité.

Cependant il vient d'arriver un événement au ſujet duquel je crois devoir vous tranquilliſer : j'ai fait juſtice prompte & expéditive de quelques ſéditieux ariſtocrates qui ne tendoient à rien moins qu'à me rendre un zéro dans mon empire, & à aſſervir la nation. Je ne ſais ſi vous voulez jouer le rôle des Francs ſous le regne des imbécilles ſucceſſeurs de Charlemagne : pour moi, je ne veux pas faire le ſecond tome de Charles-le-Simple, & de Louis d'Outre-mer, &c. Je veux continuer à être roi, & roi d'un peuple libre ; j'ai donc cru devoir arrêter le mal dans ſa ſource même. Il eſt des cas où il eſt dangereux de s'aſſujettir aux formes. Les Romains l'ont reconnu dans les temps où ils étoient le peuple le plus libre de l'univers. Vingt fois l'autorité abſolue de leurs dictateurs a ſauvé leur république ; ce n'eſt pas la dictature ; mais ſa perpétuité, ſa réunion au tribunat, & ſur-tout la dépravation de leurs mœurs, qui les ont réduits à la ſervitude. Je proteſte ici hautement, & je jure par ce fer à triple pointe qui fait trembler tous les hommes, & les anges mêmes, que je ne ſouffrirai jamais aucun ariſtocrate dans mes états ; s'il s'y en introduiſoit, fuſſent-ils prince ou évêques, je les traiterois comme ces Bretons inſolens qui ont voulu diviſer mes ſujets en ordres, c'eſt-à-dire, en un petit nombre d'oppreſſeurs & en un grand nombre d'opprimés. Ah ! ſi Louis, ſi le bon Louis ſuivoit mes maximes, ſes peuples ſeroient bientôt heureux, ſon ſceptre ceſſeroit d'être le jouet de quelques princes de ſon ſang, & d'une petite troupe de nobles aſſez téméraires, aſſez audacieux pour oſer braver ving-trois millions de leurs concitoyens.

Au reſte, pour calmer toute eſpece d'inquiétude, je prends l'engagement ſolemnel de ne jamais me permettre ces actes d'une autorité abſolue, que je ne vous en rende compte dans votre prochaine aſſemblée & que je ne vous en demande la ſanction : votre roi ne peut rien faire de plus pour aſſurer votre liberté individuelle.

Je vais dans ce moment même vous donner une nouvelle preuve de ma confiance, & de mon ſincere deſir de vous gouverner en bon pere. Judas eſt depuis des ſiecles mon premier miniſtre ; ſa ſublime trahiſon, ſa mort auſſi ſublime, lui ont mérité ce premier poſte : un émule digne de lui ſe préſente aujourd'hui. Un évêque, un oint du Seigneur, traître comme Judas, ſuicide comme Judas, qui fait parler en ſa faveur mille crimes dont Judas n'a pas même conçu l'idée ; en un mot, l'évêque de Grenoble, ce Bonteville que la renommée avoit déjà rendu fameux, ſollicite la place de premier miniſtre : la mérite-t-il ? voilà la grande queſtion dont je vous laiſſe juges. Je me retire pour ne pas gêner la liberté de vos opinions. Mon chancelier préſidera l'aſſemblée ; il recueillera les ſuffrages, & on délibérera, non pas par ordre, ce qui ſeroit un déſordre, mais par tête, comme l'exigent la juſtice & la raiſon.

On n'applaudit point, on ne cria point *bravo ;* mais il eſt un ſilence commandé par le reſpect, l'amour, la reconnoiſſance, & mille fois plus éloquent que le bruit tumultueux des mains & des voix. Ce ſilence régna dans l'aſſemblée ; le monarque le comprit, & ſon cœur en fut ſatisfait.

Lucifer retiré, Bonteville ſe préſenta ; il étoit revêtu de ſes habits pontificaux ; il ne s'appuyoit cependant point ſur ce bâton, meuble ſimple & néceſſaire aux apôtres qui voyageoient à pied,

mais devenu dans les mains de leurs ſucceſſeurs un ſuperbe ſymbole de leur autorité, devant lequel des empereurs & des rois ont été forcés d'abaiſſer leur ſceptre. Un fuſil lui tenoit lieu de croſſe; il le préſentoit à ſes juges, comme un guerrier préſente à ſon général l'étendard qu'il vient d'enlever du milieu d'un bataillon ennemi.

D'abord il fut ſaiſi d'un mouvement de crainte; il trembla de trouver dans l'aſſemblée des rois tels que Louis IX & Louis XII, des papes tels que Lambertini & Ganganelli; des miniſtres tels que d'Amboiſe, Sulli & Turgot; des évêques tels que Noailles & Beaumont : mais il fut bientôt raſſuré lorſqu'il apperçut Philippe-le-Bel qui peſoit des écus faux; Louis XI qui ſerroit la main à ſon compere Triſtan; l'abominable & inceſtueux Borgia, qui avoit encore les regards fixés ſur un portrait de ſa chere Lucrece, que ſon fils Céſar dévoroit des yeux; Balue perfide envers ſon bienfaiteur, & qui ſe plaignoit que ſa cage eût été déshonorée par le ſéjour du gazetier de Hollande; Duprat, qui ſe glorifioit d'avoir porté le dernier coup à l'égliſe gallicane, par l'introduction du concordat; Gondi, qui ſe vantoit d'avoir conſeillé la Saint-Barthelemi; Richelieu, dont Louis XIII étoit l'écuyer, & qui portoit écrit en gros caractere, ſur une médaille d'or appliquée ſur ſa poitrine : *je ſuis l'aſſaſſin du vertueux de Thou :* le cupide Mazarin qui ne ceſſoit de larmoyer depuis qu'il avoit appris que ſes immenſes tréſors avoient été diſſipés par les profuſions de ſes héritiers; le dur & ambitieux Louvois, auteur de tant de guerres ſanglantes & injuſtes; Dubois, l'infâme Dubois, digne en tout du prince qui le fit archevêque, cardinal & premier miniſtre; l'abbé Terrai, plus frippon, plus dépravé que le fugitif Calonne; Choiſeul ce dépré-

dateur qui ruina les finances & l'armée, & qui ſourioit malignement lorſqu'on lui parloit des morts précipitées & précoces qui ont tant affligé la France; Cluni, qui n'a été regretté que de Mde. Thilorier & des fermiers-généraux; Saint-Florentin, mort de chagrin de ne pouvoir plus ſigner des lettres de cachet, avec cette main artificielle qui n'eſt peut-être pas le ſeul des enfants du méchanicien Laurent, dont les François aient à ſe plaindre; le rampant la Roche-Aimon à qui tant de dioceſes ont l'obligation d'avoir de ſi mauvais paſteurs; des évêques ſans nombre, tels que Saint-Simon de Metz, Saint-Albin de Cambrai, Jarente d'Orléans, Philippeaux de Bourges, &c. &c. &c. qui tous portoient ſur leurs phyſionomies, ou les traces profondes de l'impudicité, ou les empreintes ineffaçables de l'ambition & de la cupidité.

A l'aſpect de tous ces héros du crime & de la ſcélérateſſe, Bonteville ſentit ſon cœur s'épanouir; il ſe trouva dans ſon élément; un ſentiment intérieur lui dit : voilà des juges dignes de toi, des juges dignes de ta cauſe.

Plein de confiance, il éleva la voix & fit entendre cet exorde *ex abrupto* : O vous! que la terre ne méritoit pas de poſſéder, vous la gloire de cet immortel empire, vous que Lucifer rend en ce jour les arbitres de mon ſort! pontifes, rois, princes, miniſtres, nobles, & vous tous diables & damnés de tous les rangs, de toutes les claſſes & de toutes les conditions, ſouffrez que je commence par vous payer le tribut d'admiration & de reſpect que je dois à cette illuſtre aſſemblée; je ne ſollicite point votre indulgence, je laiſſe aux orateurs modernes à ſe ſervir de ce petit moyen, qui tout à la fois décele leur peu de génie, & inſulte à leurs juges.

Je ne me diſſimule cependant pas toute la gran-

deur, toute l'importance de ma demande. Chacun de vous s'eſt ſans doute dit à lui-même, juſqu'à quel degré a-t-il porté la ſcélérateſſe, puiſqu'il oſe lutter contre Judas? Daignez me prêter une oreille attentive, & votre étonnement ceſſera bientôt. Je vais vous rendre compte de tous les inſtans de ma vie mortelle, & vous faire deſcendre juſques dans les abymes les plus ténébreux de mon cœur.

Je ſuis né Breton & noble; la nature, qui m'a voulu deſtiner aux grandes choſes, m'a formé avec trois paſſions dominantes; l'amour des voluptés, l'avarice & l'ambition. Un corps revêtu d'aſſez belles formes; un eſprit délicat, délié, aſſez étendu; un cœur faux & égoïſte ſont les moyens qu'elle m'a donnés, & dont j'ai fait un ſi bon uſage.

Envoyé à Paris pour y recevoir l'éducation néceſſaire à ceux qui aſpirent aux premieres dignités eccléſiaſtiques, j'ai brillé parmi cette jeune nobleſſe qui, ſous les livrées modeſtes des lévites appellés aux ſervices des autels, &, malgré les aſyles élevés pour la garantir de la corruption, ſe conduit avec l'indiſcrétion & le ſcandale qu'on ne reprochoit pas aux Mouſquetaires, qu'elle ſemble avoir remplacés. Je me ſuis, à leur exemple, & ſelon mes goûts, livré à tous les genres de plaiſir; mais dans les bras des femmes perdues, au milieu de leurs luxurieux embraſſemens, j'entendois toujours la voix de l'avarice & de l'ambition qui me crioit : amaſſes des richeſſes, obtient des dignités.

Je crus devoir m'établir une réputation de talens; je conſacrai à l'étude le temps que d'autres emploient à réparer les épuiſemens, effets néceſſaires des plaiſirs immodérés; mais au lieu d'un cours de théologie, je fis un cours complet d'athéiſme; à l'aide des ouvrages de Touſſaint, de Diderot, de Fréret, de Mirabeau, de Voltaire, & armé de leurs redoutables

tables argumens, je terraſſai plus d'une fois ſur les bancs de Sorbonne, ces imbécilles croyans, qui s'imaginent tout ſavoir quand ils ont lu la Bible & Saint-Thomas ; plus d'une fois j'ai fait friſſonner ces vieux docteurs, nos juges, qui, étonnés de la force des coups que je portois, étoient ébranlés dans leur croyance, & trembloient pour la foi des athletes que je combattois.

Mes travaux anti-chrétiens me procurerent la réputation d'un homme à talens, & ce qui me plut encore davantage, me débarraſſerent de ma conſcience, & me rendirent inacceſſible aux remords.

Chargé de lauriers ſorboniques, & décoré du titre de docteur en théologie de la premiere école de France, je fus accueilli, fêté par tout le corps épiſcopal. Je fus bientôt vicaire-général ; je m'attachai à ceux des prélats qui, par leurs intrigues, leurs cabales & leur crédit, pouvoient favoriſer mes vues ambitieuſes ; je me fis tour à tour, ſouple & pliant devant les chefs de l'ariſtocratie épiſcopale ; galant & aimable auprès des femmes accréditées ; politique modéré & pacifique dans l'antichambre des miniſtres ; zélé champion de la religion quand il s'agiſſoit de la défendre en public ; m'enveloppant ſans ceſſe du manteau de l'hypocriſie ; véritable caméléon, je prenois toutes les formes néceſſaires aux circonſtances. L'évêché de S. Flour fut le premier ſalaire de mes pénibles travaux. Ce fut le premier échelon de ma grande fortune, & les événements publics ne tarderent pas à me porter ſur un plus vaſte théâtre.

Déjà la nation Françoiſe, réveillée d'un long aſſoupiſſement par le compte rendu de Necker, eſpéroit trouver dans les adminiſtrations provinciales, ſinon le remede, du moins un ſoulagement à ſes maux. Ces nouveaux établiſſemens éprouve-

rent, comme cela devoit être dans une nation corrompue & mal organisée, des obstacles difficiles à surmonter. Les prétentions du clergé de présider toute assemblée où il se trouvoit, embarrassoit l'administration : elle négocia ; quelques évêques furent faciles, & d'autres résistèrent opiniâtrement. Parmi ces derniers, Madaillan de Grenoble se signala ; il aima mieux rompre que de plier, renoncer à son siege que de céder une ligne de ses prétendus priviléges.

Mes protecteurs profiterent de cet événement ; ils me peignirent au ministre comme un homme doux & ami de la paix, comme un conciliateur adroit, habile à manier les esprits & à les réunir. On me fit des propositions, j'adhérai à tout, je promis tout ; je fus transféré des montagnes barbares de l'Auvergne dans la capitale du Dauphiné, & je vis ma considération & mes richesses s'accroître dans la même proportion.

Mais parmi mes confreres modernes, promettre & tenir sont deux choses différentes ; d'ailleurs une trahison éclatante ne pouvoit qu'ajouter à ma réputation ; malgré ma parole, je fus tout aussi inflexible que Madaillan

Cependant la passion des richesses & la soif des honneurs n'avoient point éteint dans moi le penchant irrésistible qui m'entraînoit sans cesse dans les bras du sexe. Je n'abandonnai point le plan que j'avois formé de concilier ensemble, l'avarice, l'ambition & la luxure, & voici comme j'exécutai ce plan, vrai chef-d'œuvre de l'imagination la plus perverse, & du cœur le plus corrompu.

Je partageai mon temps entre Grenoble & Paris, de maniere cependant à n'habiter Grenoble qu'à peu près un mois tous les deux ans.

Le charmant séjour que Paris, pour un évêque

ambitieux & libertin ! On y eſt toujours au courant des intrigues, & à la piſte des bénéfices. On peut le matin, ſous le déguiſement d'une chenille obſcure, parcourir les cafés, les atteliers des marchandes de modes, les galeries du Palais-Royal ; le ſoir, à l'abri d'une loge grillée, lorgner à ſon aiſe ces nymphes nombreuſes, ornement toujours nouveau des grands & des petits ſpectacles ; donner le mouchoir à la beauté ſémillante qui voltige de l'orcheſtre au balcon, ou à la beauté ſédentaire qui regne dans les couliſſes, & fixe ſur le théâtre les regards d'un parterre amateur.

Cette ſource inépuiſable de plaiſirs & de voluptés ne ſuffiſoit cependant point aux ardeurs de mon tempérament : je ſus m'en ouvrir de nouvelles ; je pris, rue Mêlée, un hôtel dont les appartemens avoient leurs vues ſur ces boulevards fameux, qui jadis formoient la défenſe de Paris, & qui aujourd'hui ſont une promenade dont les ſybarites eux-mêmes ſeroient jaloux : là, dans les belles matinées du printemps, mille beautés ſous l'habit d'amazone, portées ſur de légers courſiers, font briller leurs graces & leur dextérité, tandis qu'une foule de leurs rivales, la badine à la main, le front ombragé par un chapeau galant, les cheveux négligemment épars, cherchent des conquêtes, ſous prétexte de reſpirer un air ſalubre & de prendre un exercice ſalutaire. Les après-midi de l'automne, les ſoirées de l'été, tout ce que la capitale poſſede d'élégant & d'agréable, vient s'expoſer aux regards curieux, dans des chars que Vénus elle-même ſemble avoir imaginés. Laïs le diſpute à la ducheſſe, Phrinés à la préſidente, les femmes de théâtre aux femmes des nobles, & la victoire ne reſte pas long-temps indéciſe. Si de ces chars ſuperbes, vous portez vos regards ſur l'affluence qui les environne, que de

beautés du second ordre, mais qui n'en ont pas moins d'attraits, vous surprennent & vous enchantent ! &, ce qui perpétue l'ivresse, c'est que chaque heure renouvelle ce spectacle ravissant.

C'est là que j'avois fixé ma demeure ; c'est là que d'un boudoir, où les peintures & les glaces m'entretenoient sans cesse de mes plaisirs passés ou futurs, & doubloient mes jouissances présentes, je planois sur les allées des boulevards ; c'est de là que mon œil expert distinguoit si la parure élégante & soignée, étoit appellée à orner la beauté fraîche & naissante, ou à secourir des appas expirans & flétris : c'est de là que mon œil pénétrant découvroit, sous la toile modeste de la simple bourgeoise, des formes heureuses, des contours agréables, des mouvemens harmonieux : jamais astronome ne fut mieux placé pour observer le passage de Vénus. Une porte peu apparente, qui ne s'ouvroit qu'avec la clef du plaisir, conduite par la main du silence, me procuroit le prix de mes précieuses découvertes. Je passois ainsi mes jours à Paris, lorsque l'ambition ne m'occupoit point à Versailles.

Cette vie, vraiment épiscopale, fut troublée d'abord par un incident auquel je ne m'attendois pas : le parlement de Grenoble s'imagina que je devois résider, prétendit que je commettois une injustice à l'égard de sa province, en n'y consommant point mes revenus ; que je violois les canons reçus dans l'état, en abandonnant à des mains étrangeres l'administration de mon diocese : les imbécilles ! ils ignoroient qu'un pasteur scandaleux n'est jamais mieux placé qu'à cent lieues de ses ouailles ; ils ordonnerent par un bel arrêt la saisie de mon temporel, dans le cas où je ne me rendrois pas à Grenoble dans un délai assez court.

Il fallut céder, il fallut me séparer de ma char-

mante maiſon de la rue Mêlée, & dire adieu à tous les plaiſirs de Paris.

Mais écoutez la maniere évangélique avec laquelle je réſidai : je m'enfermai dans mon palais ; je ne voulus avoir aucune communication avec l'engeance Grenobloiſe ; je ne voyois perſonne, pas même mes curés, que je repouſſois avec hauteur & dédain. Je profitai de ces momens de ſolitude pour ſatisfaire mon avarice ; je bornai mes plaiſirs charnels au commerce d'une petite marchande, & j'entaſſai des tréſors.

Malgré cela, tout me déplaiſoit dans mon palais. Cet antique cardinal le Camus, qu'heureuſement je n'apperçois pas ici, avoit tapiſſé ma principale ſalle d'une ſuite de tableaux qui repréſentoient la vie du Chriſt. Il prétendoit qu'un évêque devoit en faire l'objet perpétuel de ſes méditations ; on n'avoit pas même eu l'adreſſe d'y peindre la Vierge ſous de belles formes, & le ſein de la Magdeleine y étoit couvert par le pan d'une inſipide draperie. Quelle comparaiſon avec mes tableaux toujours vivans, toujours animés, des boulevards de Paris !

On avoit eu grand ſoin de réunir dans une autre ſalle une collection auſſi intéreſſante ; on y avoit raſſemblé les portraits de tous mes prédéceſſeurs. Quelle importune galerie ! L'un, avec ſon front ſévere, ſembloit me dire : j'ai été le plus zélé conſervateur de la diſcipline & des mœurs, & tu en es le fléau. L'autre, dont la phyſionomie étoit ſérieuſe & réfléchie, me diſoit : j'ai paſſé ma vie à étudier les livres ſaints pour en alimenter mes peuples, & toi, adepte précoce de la philoſophie moderne, tu voudrois faire paſſer dans le cœur de tes ouailles tous les poiſons dont elle t'a nourri. Celui-ci, avec ſa figure pâle & blême, me diſoit : la mitre ne diſpenſe pas ceux qui la portent de

l'auſtérité & de la pénitence évangélique, & tu te vautres ſans ceſſe dans les plaiſirs les plus immondes. Celui-là, dont les yeux étoient tendres & compatiſſans, paroiſſoit me dire : nos biens ne nous appartiennent pas ; ils ſont le patrimoine ſacré des pauvres ; tant que j'en ai été le diſpenſateur, je les ai verſés dans leur ſein ; je n'ai regretté que de n'en avoir pas aſſez pour mettre un terme à leur miſere ; & toi, dépoſitaire infidele, égoïſte inhumain, voluptueux impie, tu les prives de leur propre ſubſtance pour accumuler des tréſors d'iniquité.

Fatigué, obſédé de ces apoſtrophes & de ces reproches qui, quoique muets n'en étoient pas moins vifs, & ſe renouvelloient, ſans ceſſe, je reléguai au garde-meuble & les portraits des évêques, & l'hiſtoire peinte du Chriſt. Je ſubſtituai à celle-ci de charmans papiers en façon de Chine, & à ceux-là des allégories priſes de la fable, & des payſages, où je n'oubliai pas les points de vues de ma maiſon de la rue Mêlée.

Tout Grenoble cria au ſcandale, & je les laiſſai crier. Le parquet du parlement s'aſſembla pour projeter un réquiſitoire en faveur des figures enfumées de mes prédéceſſeurs, & des traits miraculeux de la vie du Chriſt, & je m'en moquai. Les dames de la Miſéricorde & de la Providence m'anathématiſerent. Dans leur ſainte fureur, nouvelles bacchantes, elles m'auroient volontiers mis en pieces : je ris de leurs anathêmes & de leur colere (1).

---

(1) Les dames de la Miſéricorde & de la Providence ſont deux ſociétés compoſées des femmes les plus diſtinguées de Grenoble, ſociétés uniques en France, & qu'il ſeroit bien à deſirer que l'on vît ſe multiplier.

Je ne crus pas que mes proueſſes duſſent être renfermées dans les murs de Grenoble. Je voulus que tout mon dioceſe en fût témoin.

Au milieu d'une des branches ſauvages de l'immenſe coloſſe des Alpes, exiſte la premiere habitation des enfans de Bruno. La piété s'y eſt formé un aſyle inacceſſible à la corruption ; le ſilence n'y eſt interrompu que par les gémiſſemens du repentir & les chants de l'amour divin. Mes prédéceſſeurs alloient ſouvent s'y édifier, s'y recueillir ; moi, j'y allai, mais pour m'amuſer dans un genre nouveau.

Arrivé à la grande Chartreuſe, on m'y reçut comme un prince de l'égliſe, comme le repréſentant des anciens bienfaiteurs de la maiſon & de l'ordre entier. Je parlai, j'agis en maître abſolu ; les bons peres furent étonnés de mon air leſte, de mon ton tranchant, de mes propos mondains ; mais ils furent entiérement déconcertés lorſqu'ils

---

Les dames de la Miſéricorde ſe dévouent au ſervice des malheureux, qui, prévenus de crimes, ſont détenus dans les priſons. Elles s'empreſſent de procurer aux innocens les moyens, toujours ſi difficiles, de ſe juſtifier, & elles prodiguent même aux coupables les ſecours de l'humanité & les conſolations de la religion. Elles arrachent les uns à l'échafaud, & adouciſſent aux autres les horreurs de leurs derniers momens.

Les dames de la Providence ſont les ſoutiens & les ſeuls adminiſtrateurs d'un hôpital qui, quoique ſans revenus fixes, renferme deux cents lits, où les malades ſont aſſurés de trouver tous les ſecours d'une bienfaiſance éclairée, & d'une charité ſans bornes.

Ce ſont les membres reſpectables de ces deux ſociétés que M. de Bonteville appelloit des f..... b.....

Note de l'éditeur.

m'entendirent déclarer hautement que je voulois avoir de la volaille & du gibier pour mon ſouper.

A ces mots, le général & ſes aſſiſtans furent conſternés ; cette infraction à leurs loix leur parut ſi monſtrueuſe, qu'ils craignirent que la foudre ne tombât ſur leur maiſon, ou que les rochers voiſins ne ſe détachaſſent de la montagne pour les enſevelir ſous leur chûte. Ils voulurent faire valoir leur regle inviolablement obſervée depuis tant de ſiecles ; je leur répondis fiérement qu'il n'y avoit point de regle pour un évêque, & que le légiſlateur étoit toujours au-deſſus de la loi. On m'obéit, & pour ne pas violer entiérement les conſtitutions, on fit, à mon inſu, préparer hors de l'enceinte du monaſtere les viandes qui me furent deſtinées.

On me les ſervit ; j'y touchai peu, & de là je paſſai dans une ſalle voiſine, où je trouvai ma ſuite, & quelques religieux, autour d'une table chargée de tout ce que le lac de Geneve, le Rhône & les rivieres voiſines produiſent de plus excellent poiſſon. Je me plaçai à cette table, je fis un bon ſouper maigre, après un mauvais ſouper gras ; & le ſcandale s'accrut.

Cependant mes tréſors s'accumuloient ; je plaçai dans les emprunts publics 200000 l. à fonds perdu, & ſur ma ſeule tête. Je défie de trouver dans les annales eccléſiaſtiques un ſeul exemple d'un pareil emploi des deniers des pauvres.

J'eſpérois que le parlement de Grenoble, éclairé par ma conduite & mon caractere, finiroit par me faire prier de retourner à Paris, lorſque des événemens de la plus grande importance me retinrent en Dauphiné.

Semblable à un malade qui ſe confie tantôt à des médecins, tantôt à des charlatans, & paſſant ainſi ſucceſſivement & rapidement des mains des

uns dans celles des autres, voit arriver ſon dernier moment, accéléré par les mutations nombreuſes de ſes Eſculapes, le gouvernement françois à force de changer & de changer encore d'adminiſtrateurs, étoit réduit aux abois.

Calonne crut faire un coup de génie en aſſemblant des notables; il ſe crut aſſez de lumieres, aſſez de tête & aſſez d'aſcendant pour leur faire adopter un plan qui en effet offroit des avantages infinis, mais qui préſenté par ſes mains déprédatrices, inſpira la méfiance, & mit le trouble dans tous les eſprits.

Calonne fut renverſé par un homme qui ne le valoit pas, mais qui depuis long-temps le minoit ſourdement. Le bon, l'honnête Miroménil, en reſſentit le contre-coup, & perdit ſon poſte.

Brienne & Lamoignon ſuccéderent à Calonne & à Miroménil, mais ne les remplacerent pas. Le premier, aſtucieux, n'ayant que de petites vues, ne connoiſſant que de petits moyens, habitué à la petite guerre d'intrigue, d'un phyſique affoibli par les plaiſirs, d'un moral atténué par le commerce des femmes & de quelques littérateurs rampans, aſſez vain pour croire qu'un eſprit fin & délicat pouvoit tenir lieu d'expérience & de lumieres, s'étoit imaginé qu'il en impoſeroit à la France, auſſi facilement qu'il avoit réduit les curés & les bénéficiers de ſon dioceſe. Ce fut de ſa part une grande & funeſte erreur.

Lamoignon, diſſimulé, haut, impétueux, ayant juſqu'alors déguiſé ſon inſuffiſance & ſa nullité, ſous les dehors de la rigidité & de l'amour des regles, n'étoit propre ni à entretenir la paix dans la magiſtrature, ni à y opérer une révolution utile & importante.

L'un déclara la guerre à la nation, en promul-

guant des impôts déſaſtreux ; l'autre déclara la guerre aux parlemens, en voulant les forcer à les enrégiſtrer.

Je ne fus pas fâché de cette derniere guerre ; j'épiai l'occaſion qu'elle pourroit me fournir de me venger du parlement de Grenoble.

Cependant nos deux adminiſtrateurs ſe fourvoyoient à chaque pas : l'inconſéquence & l'imprudence ſembloient préſider à toutes leurs opérations ; ils amenerent les choſes au point qu'il étoit également dangereux pour l'autorité royale d'avancer ou de reculer, & ils lui firent faire l'un & l'autre. Heureuſement pour la monarchie Françoiſe le parlement de Paris en fit de même, & par ſon retour précipité de Troye, perdit pour toujours l'importance qu'il avoit uſurpé dans l'adminiſtration politique.

Les troubles continuerent ſans avoir d'objets bien fixes : l'argent manquoit ; toutes les vues des miniſtres tendirent à s'en procurer ; Brienne, à qui la voie des impôts étoit fermée, tenta celle des emprunts. Elle lui auroit réuſſi, ſans la gaucherie & la morgue de Lamoignon, qui perdant de vue le principal objet, s'amuſa à diſputer ſur la forme des ſéances royales.

Il en réſulta que l'on ſe trouva forcé d'exiler un prince & deux conſeillers, ce qui ne donna point de crédit aux emprunts.

Les miniſtres réſolurent de ſe venger, ou pour mieux dire d'opérer une révolution qui les laiſſeroit maîtres abſolus chacun dans leur partie ; ils s'imaginerent que quatre mois leur ſuffiroient pour conduire ce grand ouvrage à ſa perfection. Ils travaillerent dans le plus grand ſecret.

D'Eſprémeſnil, qui ne les avoit pas encore devinés, les harcela par d'itératives remontrances ſur

les lettres de cachet, & chercha par ce moyen à rapprocher la cauſe publique de la cauſe parlementaire, que les bons eſprits commençoient à ſéparer.

Pour cette fois, les miniſtres ne prirent pas le change ; ils laiſſerent le parlement s'épuiſer en vaines diſſertations ſur les lettres de cachet, & continuerent leur beſogne.

Mais Lamoignon, toujours gauche, fit monter à Verſailles une imprimerie pour ſon ſeul uſage. Il crut qu'avec des précautions deſpotiques, il feroit travailler un nombre conſidérable de preſſes, ſans qu'on pût découvrir l'objet de ce travail. Cette ſeule innovation ſema l'alarme & piqua la curioſité. Son ſecret fut pénétré, d'Eſprémeſnil toujours alerte, aſſemble ſa compagnie, harangue, fait prêter ſerment à tous ſes confreres de ne jamais ſe déſunir, & de ſe refuſer à tout projet qui ſortiroit de l'imprimerie de Lamoignon.

Les hommes ſenſés ſe demanderent, pourquoi un ſerment ? Un corps auguſte & reſpectable en a-t-il beſoin pour ne pas s'écarter de ſon devoir ? Un ſerment eſt la reſſource des ſéditieux & des conſpirateurs qui ſe défient les uns des autres. Catilina le fit prêter à ſes complices ; Cicéron ne le propoſa point au Sénat.

Cette conduite inouie du premier tribunal de France, fit perdre la tête aux miniſtres : ils lancerent une lettre de cachet contre d'Eprémeſnil, qui ſe réfugia au Palais. Sa démarche étoit bien calculée : ou l'on n'oſeroit pas l'arracher de cet aſyle, ou l'on emploieroit la violence pour faire exécuter la lettre de cachet. Dans le premier cas, le palais étoit changé en un lieu d'immunités, d'où tout conſeiller pourroit déſormais braver impunément les foudres de Verſailles. C'en étoit

fait, le parlement étoit le conseil des dix de Venise, & d'Eprémesnil en étoit le doge. Dans le second cas, les ministres se rendoient l'exécration de la France, & d'Eprémesnil devenoit le martyr de la cause publique, & c'est ce qui arriva. Lamoignon & Brienne n'ont pas cessé d'être en horreur ; mais d'Eprémesnil a cessé d'être un héros, parce qu'on a reconnu qu'il n'étoit qu'un orgueilleux aristocrate, l'ennemi du ministere, & non l'ami de la nation.

Peu de jours après cette scene, que la postérité aura de la peine à croire, parurent les fameux édits du 8 mai. Ce fut à cette époque que je commençai à jouer un rôle dans les affaires publiques ; Brienne eut recours à moi. Je fus chargé de séduire le parlement de Grenoble pour le faire consentir à la création de la cour pléniere, & de corrompre les tribunaux inférieurs de la province, pour leur faire accepter les grands bailliages. Une riche abbaye fut la perspective offerte à mes nouveaux travaux.

Il faut l'avouer, les génies de l'Hôpital & de Richelieu réunis, eussent échoué dans l'entreprise que conçurent follement Brienne & Lamoignon. Ces aveugles despotes ne s'apperçurent pas que les grands bailliages & la cour pléniere étoient deux projets qui se croisoient en les exécutant simultanément ; & que les présentant à la fois, c'étoit les rendre impraticables. La nation eût peut-être vu d'un œil tranquille l'établissement des grands bailliages, qui, quoique dangereux dans l'état actuel de la législation Françoise, ne pouvoient cependant pas manquer de plaire aux provinces. Les parlemens ainsi affoiblis n'eussent plus été capables que d'une résistance facile à vaincre, lorsqu'il eût été question d'établir la cour pléniere, & si cette résis-

tance eût été trop opiniâtre, on les eût anéantis. On l'eût pu faire ſans danger, ſans révolution ; il eût ſuffi de rendre ſouverains dans toutes les parties, les bailliages déjà ſouverains dans le criminel & dans une grande partie du civil. Mais la haine de la cour pléniere réunit la nation aux parlemens, & ceux-ci forts de l'opinion publique, renverſerent les grands bailliages, & forcerent les miniſtres à les rendre à la plénitude de leurs fonctions.

Outre les difficultés inhérentes au projet même de Brienne & de Lamoignon, j'en éprouvai de locales ; mes ſénateurs allobroges furent fermes comme les rochers des Alpes dont ils ſont voiſins. Le premier préſident rejeta fort loin mes propoſitions, & refuſa bruſquement un dîner où je voulois l'inviter avec ſa compagnie. Les magiſtrats inférieurs dédaignerent mes offres & ſe moquerent de mes promeſſes. Les procureurs, les huiſſiers mêmes jouerent les petits *Brutus*.

Je correſpondois exactement avec Brienne : en eſpion fidele, je lui rendois compte de tous les événemens, & lui donnois des conſeils relatifs aux circonſtances. Il réſolut d'uſer de violence, puiſque la ſéduction étoit infructueuſe : je m'offris à le ſeconder. Pour encourager les officiers de la garniſon, porteurs de lettres de cachet, je les invitai à un ſuperbe repas. Le peuple indigné de cette magnificence qui ne m'étoit pas ordinaire, & qui lui parut plus que déplacée, fondit dans mon palais au moment où l'on dreſſoit le ſervice. Dans un inſtant tout mon repas fut enlevé & porté à l'hôpital, où les pauvres n'avoient pas vu depuis longtemps des mets auſſi délicats ; je tremblois que ce peuple généreux & charitable à mes dépens, ne fît auſſi à l'hôpital un don de ma vaiſſelle d'argent, mais elle me fut fidellement rapportée. Apprenez

par-là à connoître les Dauphinois, *ab uno disce omnes.*

Cependant il se préparoit une révolution que ni les ministres, ni le parlement n'avoient prévue. Depuis soixante années les parlemens avoient été exilés, supprimés, recréés, transférés, suspendus, & cela presque toujours à l'occasion de querelles particulieres. Les ministres, quoique perpétuellement déplacés, avoient propagé un despotisme d'autant plus insupportable, que ses effets étoient aussi incalculables que les caprices & les variations de ses agens : la nation étoit toujours froissée, toujours écrasée dans ce choc parlementaire & ministériel, elle avoit dans les parlements le fantôme de la protection, dans les ministres la réalité de l'oppression ; elle étoit sans cesse sacrifiée à l'esprit de corps des uns, & à l'esprit personnel des autres : les impôts & l'esclavage s'augmentoient dans la même proportion.

Il est des nations chez lesquelles le réveil de la liberté, long-temps assoupie, s'annonce par des mouvements de fureur qui coûtent la vie au despote & à ses agens. La nation Françoise n'est pas de ce nombre : l'opinion est son guide, & l'opinion ne verse point de sang ; elle exerce son empire sur les esprits, & si elle ne les réunit pas toujours au même instant, elle en subjugue un si grand nombre, que les dissidents sont enfin obligés de céder au torrent.

Tel a été le réveil & la liberté françoise : l'opinion y a présidé, elle a réuni tous les esprits, ou du moins leur plus grande majorité, à penser que les parlemens n'étoient point les représentants de la nation ; à les juger répréhensibles d'avoir, malgré la vénalité, l'hérédité, la perpétuité de leurs offices, osé élever & soutenir cette prétention qui a été si fatale à la France.

En se réunissant à penser que les parlemens, comme tribunaux de justice, devoient être conservés, réformés, & ramenés à leur institution primitive, on s'est également réuni à penser qu'il falloit mettre un frein au despotisme ministériel, & bannir une aristocratie d'une nouvelle espece, qui, sans être précisément l'ancienne aristocratie féodale, en étoit une ramification d'autant plus dangereuse, que les aristocrates s'étoient multipliés en proportion de la facilité avec laquelle, depuis plus de deux cents ans, la noblesse s'acquéroit en France.

Cette révolution dans les idées frappa les parlemens & étonna les ministres. Les premiers crurent faire oublier leurs erreurs & leurs fautes passées en demandant hautement la convocation de états généraux. Les seconds crurent se maintenir dans leurs places en paroissant céder au vœu universel; mais les premiers chercherent à conserver leur influence en réclamant la forme de 1614; & les seconds chercherent à gagner du temps en feignant de consulter la nation sur la maniere de la convoquer.

Les François ne donnerent pas dans le piege. Ils apperçurent les intentions aristocrates des parlemens, & se défierent des démarches insidieuses des ministres. Vingt millions de voix réclamerent la convocation d'états-généraux libres, dans lesquels le tiers-état auroit au moins une représentation égale à celle des deux ordres privilégiés; dans lesquels on opineroit par têtes, & dont les premieres délibérations auroient pour objet l'autorité législative de la nation, simultanément avec le Roi, le retour périodique & assuré des assemblées des états, la réparation des griefs multipliés du tiers, la fixation des subsides indispensables, leur répartition entre tous les sujets de la monarchie proportionnellement à leurs facultés, & sans aucun égard à d'antiques & barbares privileges.

La province du Dauphiné fut la premiere où ces idées ſe mûrirent & ſe propagerent avec une rapidité étonnante. La France & l'Europe entiere furent étonnées de la ſageſſe, de la fermeté, de l'harmonie qui regnerent parmi ſes habitants de tous les ordres & de toutes les claſſes. Le parlement de Grenoble n'oppoſa point au vœu général ni arrêts, ni arrêtés; il n'en devint que plus cher aux peuples de ſon reſſort, & plus reſpectable aux yeux de toute la France.

Les états particuliers furent rendus aux Dauphinois, avec la liberté de leur donner une nouvelle forme, & ils s'aſſemblerent à Romans.

Alors un nouvel ordre de choſes ſe préſenta à mes yeux. Je vis que l'occaſion de me venger du parlement de Grenoble m'étoit échappée; je vis que le principal miniſtre vacilloit dans ſa place, que ſa chûte étoit auſſi inévitable que prochaine, & que ma chere abbaye diſparoiſſoit avec ſon miniſtere. Je vis que j'allois reſter ſans protecteurs & ſans amis; que j'allois continuer à être en butte au parlement, & qu'au titre ſi bien merité de ſcandaleux évêque, j'allois en joindre un autre non moins mérité, celui de mauvais citoyen.

Mon parti fut bientôt pris; je courus à Romans. Je parus me rallier à l'opinion générale, & pour mieux voiler mes véritables ſentimens, je portai les choſes juſqu'à haranguer publiquement contre mon ami, mon bienfaiteur Brienne.

Cette démarche ne me réuſſit pas; elle ne calma point ma famille, qui ne ceſſoit de m'accabler de reproches de ce que je m'étois déclaré anti-parlementaire; c'étoit à ſes yeux un opprobre éternel que j'avois imprimé au nom de Bonteville. D'un autre côté, je ne gagnois rien dans l'eſprit des Dauphinois, & Brienne, juſtement indigné, me

menaça

menaça de publier ma trahiſon à la face de l'univers, en faiſant imprimer ma correſpondance avec lui. Je cherchai à parer ce dernier coup : je demandai qu'on retranchât ma harangue du procès-verbal de l'aſſemblée de Romans ; je fus refuſé. J'eſſayai de ſéduire le ſecrétaire des états, pour qu'il me permît d'adoucir & de modifier quelques-unes de mes expreſſions ; il fut inexorable.

Dans ces circonſtances épineuſes, je conſidérai cette foule de grands hommes qui avoient trop vécu pour leur gloire, & je réſolus de ne pas les imiter, & de ne pas permettre à une vieilleſſe honteuſe de venir tenir une vie ſignalée par tant de hauts faits : je réſolus de ceſſer de vivre, mais d'une maniere qui feroit une époque à jamais mémorable dans les faſtes de la terre & des enfers.

Un philoſophe moderne, auſſi célebre par l'énergie de ſon éloquence que par la profondeur & la ſingularité de ſes idées, & que l'on prétend avoir, comme moi, terminé volontairement ſa carriere mortelle, J. J. Rouſſeau a dit, que ſi la mort de Socrate étoit d'un ſage, celle du Chriſt étoit d'un Dieu : qu'auroit-il donc dit de la mienne, s'il eût pu l'apprécier ? Vous allez en juger.

Socrate a cherché à ſe dérober à lui-même les horreurs de ſes derniers momens, en diſcourant ſur les vertus morales & ſur l'immortalité de l'ame, il s'eſt environné de douces illuſions, & a couvert de miel les bords du vaſe où étoit contenue la liqueur fatale qu'il alloit faire deſcendre dans ſon ſein.

Le Chriſt a payé le tribut à la foibleſſe humaine, en priant ſon pere d'écarter de lui le calice d'amertume, & en ſuant ſang & eau : d'ailleurs l'idée

consolante des biens que sa mort alloit produire, l'idée glorieuse d'une résurrection triomphante, ont émoussé la pointe des fers qui ont percé son corps, & son dernier soupir a été reçu par le ciel & la terre pénétrés de respect & d'admiration (1).

Moi, moi seul, depuis qu'il existe des hommes, j'ai bravé la mort de sang froid, sans consolation, sans espoir pendant soixante & douze heures, je l'ai fixée auprès de moi; la nuit, elle veilloit sous mes rideaux; le jour, elle étoit à table à mes côtés, elle étoit présente lorsque je réduisis en cendre mes papiers les plus importants; elle ne troubla ni mon sommeil, ni mon estomac, ni ma tête; & le moment que j'avois déterminé étant arrivé, ma main, aussi ferme que mon esprit, introduisit dans ce tube (*il montre son fusil*) l'actif salpêtre & le plomb meurtrier; j'appliquai sur mon front l'orifice du tube, je fis avec ma canne partir le ressort, & au même instant ma cervelle dispersée vola de toutes parts, mon cadavre sans vie baigna dans son sang, & mon ame se précipita dans les enfers.

A ces derniers mots un frémissement d'horreur se fit entendre dans l'assemblée; Bonteville le prenant pour un applaudissement, ranima ses forces épuisées par sa longue harangue, & la finit en ces termes; vous me connoissez actuellement, vous pouvez me juger, & je ne doute point que Judas, qui vient de m'entendre, ne me rende assez de justice pour me céder de lui-même

---

(1) Cette comparaison est sans doute un blasphême; mais il n'y a rien de plus naturel dans la bouche d'un évêque damné.

la place que tant de titres ſemblent m'aſſurer.

Judas ſe préparoit à répondre, lorſque le chancelier des enfers obſerva que la ſéance avoit conſommé bien au-delà du temps qui lui étoit deſtiné, & la renvoya au lendemain.

Les états s'étant raſſemblés, Judas parla en ces termes : Je n'ai jamais été un beau diſeur ; je n'ai point été élevé dans les écoles de Sorbonne, mes compatriotes ne ſe ſont jamais attachés à l'art de la parole, quoi qu'on compte parmi eux des poëtes inſpirés, & des prophetes enthouſiaſtes : n'attendez donc point de moi un diſcours élégant, rempli de tableaux & de portraits ; j'étois un des plus mornes & des plus ſilencieux apôtres du Chriſt, mes actions parlent pour moi, & elles ſont bien au-deſſus de tous les vains diſcours de Bonteville.

Quels ſont donc ſes titres pour oſer me diſputer un poſte auquel n'ont jamais prétendu ces héros qui l'ont précédé & qui ſont nos juges ? Son ambition démeſurée doit ſans doute les étonner : combien en eſt-il parmi vous, meſſeigneurs & meſſieurs, dont les crimes & les forfaits ſurpaſſent ceux dont Bonteville ſe glorifie avec tant d'emphaſe ? Qu'il promene ſes regards ſur les membres de cette auguſte aſſemblée, & il y recontrera une foule de pontifes, qui comme lui ont porté à leur comble, l'avarice, l'ambition & la luxure. Je ne les nommerai point, pour ne pas affliger leur modeſtie ; d'ailleurs leurs actions ſignalées ſont le ſujet de vos converſations journalieres, & je ne ferois que vous répéter ce que vous connoiſſez tous auſſi bien que moi.

Je n'ai point, il eſt vrai, en ma faveur tous ces faits multipliés que Bonteville s'eſt plu à vous retracer ; mais que ſont tous ces faits iſolés, auprès de ceux qui ont éterniſé mon nom, & rendu ma

mémoire à jamais déteſtable ? Ils ſont ce que les grains de ſable que les vents agitent dans les déſerts de l'Afrique, ſont auprès du mont Atlas. Bientôt le ſouvenir en ſera perdu ; Bonteville a laiſſé en France des collegues dont la vie fera bientôt oublier la ſienne.

Pour moi, meſſeigneurs & meſſieurs, mon nom ſe perpétuera d'âge en âge ; il eſt & ſera toujours une injure atroce pour ceux à qui on voudra l'appliquer, & il ne périra qu'avec l'univers.

Et qu'a donc fait Bonteville qui puiſſe ſe comparer à deux ſeules actions de ma vie : j'ai trahi, j'ai vendu mon maître, mon bienfaiteur ; je me ſuis pendu à la face du ciel & de la terre, & mon cadavre ſans ſépulture a été la proie des corbeaux & des vautours.

Bonteville, j'en conviens, s'eſt tué ; mais quel a été le genre de ſa mort, quelles en ont été les ſuites, dans quelles circonſtances ſe l'eſt-il donnée ?

Il a péri d'un coup de fuſil, dans ſes foyers, en ſecret ; ſon corps a reçu les honneurs d'une ſépulture pompeuſe ; il a quitté la vie dans un moment où la diſcorde, ſecouant ſes flambeaux ſur toute la France, lui fourniſſoit l'occaſion de faire une ample moiſſon pour les enfers ; il a péri en efféminé, il a péri en lâche, qui abandonne le combat dans le temps où il peut recueillir plus de gloire pour lui, & augmenter la puiſſance de celui pour qui il combattoit.

C'en eſt ſans doute aſſez, meſſeigneurs & meſſieurs, pour vous convaincre que Bonteville ne mérite pas la place à laquelle il veut aſpirer, & qu'il doit s'eſtimer heureux ſi vous voulez bien lui en accorder une parmi ces pontifes criminels que

Lucifer eſtime, mais auxquels il ne confie aucune portion de l'adminiſtration publique.

Pendant ce plaidoyer, auſſi bref qu'énergique, Bonteville eut de la peine à ſe contenir; mais ſon indignation ne connut plus de bornes, lorſqu'il entendit Judas lui reprocher ſon genre de mort, les honneurs de la ſépulture, & les ſervices qu'il auroit pu rendre à l'enfer, s'il eût vécu plus long-temps; il s'écria :

Eh quoi! peut-on me faire un crime de ne m'être point pendu? Judas oublie-t-il donc qu'il étoit un roturier, un vilain, que la corde eſt faite pour des hommes de ſon eſpece, & qu'un noble, & ſur-tout un noble Breton comme moi, ne pouvoit, ſans ſe déshonorer, ſans déshonorer ſa famille, périr d'un genre de mort réſervé par les loix aux ſeuls plébéïens. Je ſuis né noble, je devois mourir noblement, & je me ſuis ſervi, pour m'ôter la vie, d'une arme dont l'uſage n'eſt permis qu'à la nobleſſe ou à ceux qui militent ſous ſes ordres. Tout plébéïen qui oſeroit m'imiter ſeroit un inſoſent qui uſurperoit les droits de la nobleſſe. Judas devoit ſe pendre, & moi je devois me brûler la cervelle.

Quant à la ſépulture, je l'avoue, je ne la méritois pas : le peuple Grenoblois vouloit me la refuſer; & ſi le commandant de la ville n'eût fait accompagner mon cercueil par deux compagnies de grenadiers, mon corps, déchiré en mille pieces, eût éprouvé un ſort plus affreux encore que celui de Judas. Peut-on me rendre reſponſable du ſot orgueil de mon chapitre, qui a cru ſon honneur intéreſſé à me faire des funérailles éclatantes, & à donner par-là plus de publicité à un ſuicide dont l'opprobre réjailliſſoit ſur tout le clergé? Il ne lui a

manqué que de trouver un orateur pour prononcer mon oraiſon funebre.

Que Judas ceſſe donc de dire qu'il m'eſt bien ſupérieur parce qu'il s'eſt pendu, & que ſon cadavre eſt reſté ſans ſépulture; ma mort, auſſi volontaire que la ſienne, eſt plus glorieuſe, & l'arme qui m'a ſervi eſt celle dont devoit uſer un évêque gentilhomme. Ma ſépulture a cauſé plus de ſcandale que ſi l'on m'eût inhumé au pied d'un chêne.

Il eſt un troiſieme reproche dont je dois également me laver. Judas m'accuſe d'avoir quitté la vie trop tôt; il ignore ſans doute que je n'étois plus bon à rien ſur la terre, & qu'il m'étoit impoſſible de fomenter davantage la diviſion & la diſcorde. Perſonne ne vouloit communiquer avec moi, j'étois en horreur à tous les partis. Brienne me rejettoit avec indignation, le parlement avec mépris, la nobleſſe avec dédain, le peuple avec fureur; il ne me reſtoit plus qu'à devenir dévôt, & l'enfer n'y eût rien gagné.

Au reſte, je n'ai point quitté la terre en imprudent. Je ſavois que j'y laiſſois un de mes collegues, digne de me remplacer. Sa renommée à déjà percé ces ſombres voûtes, & je vous entends tous nommer l'archevêque d'Embrun.

Ah! meſſeigneurs & meſſieurs, quel grand évêque! Quel malheur qu'il ne puiſſe exercer ſes rares talens, ſes qualités précieuſes ſur un plus vaſte théâtre que la petite ville d'Embrun! Il n'eſt point avare, mais il eſt diſſipateur; l'un vaut bien l'autre. Du reſte, il a tous mes goûts, toutes mes inclinations; il me ſurpaſſe en impudence & en audace. Ce que je pratiquois en ſecret dans ma maiſon de la rue Mêlée, il ſe le permet en public dans ſon palais épiſcopal. Vénus & Lucine

ſont ſes hôtes ordinaires ; il ne craint pas que le miniſtere de la ſeconde décele les actions de la premiere. Il ne craint pas que le fruit qui, ſous ſes yeux, vient à maturité, publie celui qui a reſpiré le parfum de la fleur qui l'a précédé.

Ne croyez pas que mon honoré collegue permette aux plaiſirs de le diſtraire des grandes choſes. Attaché au char de Brienne, dont il a été longtemps l'eſpion & le Bonneau, il s'eſt ligué avec lui pour déclarer la guerre aux moines François ; & il a exécuté en petit, ſur l'abbaye de Biſcodon, ce qu'il deſireroit exécuter en grand ſur tous les monaſteres de France. Il a bravé, à cette occaſion, & l'indignation publique, & la juſtice du parlement. L'abbaye a été anéantie, & il s'eſt approprié une partie de ſes dépouilles.

Je ne tarirois pas ſi je voulois vous rapporter toutes ſes anecdotes ſcandaleuſes, qui la plupart renchériſſent ſur les miennes.

Ce qui m'intéreſſe dans le moment préſent, c'eſt de vous prouver que l'archevêque d'Embrun me remplace parfaitement, & qu'à la tête du parti ariſtocrate, il peut faire bien plus de mal en Dauphiné que je n'en aurois fait moi-même. Troubler & diviſer, eſt la reſſource de ceux qui n'ont rien à perdre, & tout à gagner ; & telle eſt ſa poſition. Au milieu des déſordres publics, d'Embrun empêchera ſes créanciers de le pourſuivre, ou trouvera les moyens de les payer.

Ne dites pas que je ne puis être inſtruit de ce qui ſe paſſe actuellement en France. Une correſpondance, qui part d'une main ſûre, ne me laiſſe rien ignorer. Gigard, mon ancien ſecrétaire, dépoſitaire de tous mes ſecrets, & digne de toute ma confiance, me fait parvenir un journal des événe-

mens qui fixent l'attention du Dauphiné & de toute la France. C'eſt par ſon canal que j'ai appris les hauts faits de mon cher archevêque & de ceux qui ſe ſont ralliés ſous ſa banniere, pour renverſer l'édifice élevé à la liberté par la ſageſſe & la juſtice.

Et comme je ne me haſarderois point à avancer des faits auſſi graves, ſi je n'avois la preuve en main, voici une lettre de Gigard, que je vous ſupplie, meſſeigneurs & meſſieurs, de faire lire par le greffier des états.

Bonteville remit ſa lettre au greffier, qui reçut l'ordre d'en faire lecture à haute & intelligible voix. Elle étoit conçue en ces termes :

MONSEIGNEUR,

J'ignore comment ſe trouve votre grandeur dans le nouveau monde qu'elle habite. Si on y a plus d'égards pour le mérite que dans celui-ci, vous devez déjà y jouer un rôle brillant. Votre mort ſoudaine & précipitée m'a cauſé la plus grande ſurpriſe & la plus vive douleur. J'ai ſur-tout été déſolé de ce que vous m'en avez fait un myſtere, à moi, le dépoſitaire fidele de vos plus ſecrettes penſées. Dans mon déſeſpoir, j'ai projetté de vous ſuivre promptement ; mais j'ai été arrêté dans mon noble projet par la petite Cécile, que vous ſavez bien m'être plus chere que la vie. J'ai enſuite penſé que je pourrois vous être encore de quelqu'utilité ſur la terre, en vous inſtruiſant de ce qui s'y paſſe.

J'ai ; pour vous faire parvenir mes lettres ; une voie plus sûre que celle de M. le baron d'Ogny (1).

---

(1) MM. les aministrateurs des postes se prêtent bassement à la perfidie despotique des ministres. Ces messieurs, dont l'oisiveté est si richement salariée, ont la foiblesse d'obéir à des ordres particuliers, pour décacheter les lettres qui sont confiées à la poste. Plus coupables que l'espion soudoyé par la police, pour s'introduire dans nos familles, & en dérober les secrets, ils violent le contrat que passe avec eux chaque citoyen, en les payant pour recevoir intacte la lettre qui lui est adressée. Nous méprisons le commis de la barriere qui fouille nos voitures & nos poches, le commis de la gabelle & celui des aides, qui s'introduisent à main armée, jusques dans nos foyers, pour visiter nos saloirs & nos caves, & nous voyons avec une espece de respect nos opulens administrateurs des postes ! Cependant les premiers sont autorisés par des loix publiques, duement enrégistrées, & les seconds sont les instrumens d'une lâcheté ministérielle : les premiers obéissent à la voix impérieuse du besoin, qui les force à être les exécuteurs d'une loi odieuse ; les seconds, guidés par la soif des richesses, aiment mieux trahir la foi publique & le droit des gens, que de déplaire aux agens du despotisme. O mes concitoyens ! comme vous êtes conséquens ! comme vous savez placer votre estime ! Si, moins frivoles & moins aveugles, vous eussiez versé à pleines mains l'opprobre & l'infamie sur la premiere personne qui a obéi à l'ordre ministériel de décacheter vos lettres, vous ne seriez pas contraints de réclamer aujourd'hui contre un abus qui, depuis si long-temps, déshonore & tourmente la nation.

Quant à la petite poste de Paris, on peut faire à MM. les administrateurs un raisonnement fort simple.

Tout le monde croyoit, Monſeigneur, que votre ſang répandu par vos mains ſacrées, alloit cimenter à jamais la paix & l'union qui régnoient en Dauphiné ; on avoit tout lieu de l'eſpérer. Brienne, forcé d'abandonner le timon de la France, fuyoit en Italie cacher ſon opprobre ſous le chapeau de cardinal, qui l'y attendoit. Necker, ſi cher aux Dauphinois, & que tous les François rappelloient au miniſtere, lui a ſuccédé, & la nation en a remercié le roi comme du plus ſignalé bienfait qu'elle en ait reçu. Lamoignon, incapable de ſoutenir ſeul le choc des parlemens, quoique ſuſpendus, a été chaſſé. Sa place a été donnée à Barentin, qui s'eſt fait une gloire de renverſer toutes les opérations de Lamoignon. Ce début a été applaudi, mais il ne s'eſt pas ſoutenu. Barentin ne voit pas comme Necker. Il n'a pas aſſez d'énergie pour s'élever au-deſſus des nobles ariſtocrates, qui font cauſe commune avec les parlemens ; en un mot, on l'accuſe hautement d'être l'ennemi du tiers-état, & par conſéquent de la nation.

Pendant que toutes ces révolutions s'opéroient à

Jadis nos facteurs étoient des Auvergnats ou Savoyards, commiſſionnaires. M. de Chamouſey les a remplacés, vous avez remplacé M. de Chamouſey; donc vous êtes au lieu & place des commiſſionnaires, nos anciens facteurs. Or, ſi un de ces commiſſionnaires s'étoit aviſé de décacheter une de mes lettres, j'aurois certainement eu le droit de payer ſon infidélité par une volée de coups de bâton. Qu'auriez-vous à dire, MM. les adminiſtrateurs, ſi on vous faiſoit eſſuyer le même traitement ? Avez-vous plus de droit de décacheter nos lettres que les commiſſionnaires que vous remplacez ?

Note de l'éditeur.

Versailles, les Dauphinois assemblés à Romans, procédoient en paix à la nouvelle formation des états de la province. L'union régnoit, & l'on disoit hautement : Bonteville n'est plus ici pour intriguer & troubler.

Mais, Monseigneur, ce calme n'a pas duré long-temps ; tout-à-coup l'archevêque d'Embrun, qui, comme vous, avoit dans l'origine paru être l'ami du peuple, a changé d'opinion & de conduite. Il semble que votre esprit & votre génie l'agitent & l'animent ; il fait plus que vous n'auriez certainement fait.

Furieux de n'avoir point été nommé député aux états-généraux, il intrigue, il cabale, il parvient à former un parti dont il est le chef & le mobile. Il rallie quatre-vingt-trois nobles ou ennoblis, qui jouent en Dauphiné le rôle que jouerent en 1766 les quatre-vingt-trois *Ifs* en Bretagne. A leur tête, il menace de renverser les états de la province, leurs réglemens, leurs mandats. Il ne sait trop, à la vérité, sur quelles bases établir son système : tantôt il présente à ses adhérans un projet qu'il les sollicite de signer ; tantôt il leur en présente un autre, & tout y est si incohérent, qu'il ne sait lui-même à quoi se déterminer.

Mais ces variations ne sont pas capables de l'arrêter. Dans le clergé, il est soutenu par les évêques de Die & de Gap : le premier, non content d'avoir amassé, au préjudice des pauvres, douze à quinze cents mille livres, pendant quarante-deux années d'épiscopat, convoité de nouvelles richesses ; l'autre aspire à un évêché plus considérable que Gap, & séduit par ses collegues, veut bien oublier qu'il a été un des commissaires qui ont examiné & approuvé le mandat, & qu'il a lui-même voté dans

l'assemblée des remerciemens aux premiers commissaires qui l'ont rédigé

Parmi les nobles, Marcieu, Beausemblant, Flotte, d'Autichamp, sont les principaux acteurs que l'archevêque met en jeu. Il les a conduits avec lui à Paris, pour intriguer à la cour & auprès des ministres qui sont opposés à Necker. Vous ne pouvez pas vous former une idée des manœuvres qu'il a employées pour parvenir à obtenir ses quatre-vingt-trois signatures, car il n'y a eu aucune assemblée.

Lorsque nous lisions ensemble, Monseigneur, la conjuration de Venise, par l'abbé de Saint-Réal, vous souvient-il combien nous admirions le chef de cette célebre entreprise? Quelles réflexions nous présentoient la position d'un homme hardi, entreprenant, qui a la parole à la main, & qui n'a de ressource que le trouble, la confusion & le désordre pour réparer les breches que l'inconduite a faites à sa fortune. L'archevêque l'emporte sur le conspirateur Vénitien; aussi adroit, aussi souple, aussi persuasif, lorsqu'il s'agit de gagner, de séduire, de corrompre, de guider ses complices, il l'emporte sur lui par son audace; il a osé lever le masque & braver l'indignation publique.

Vous aviez bien du courage, Monseigneur: mais auriez-vous eu celui de supporter que l'on mît au grand jour toute votre vie, depuis l'instant où vous l'avez commencée sur les bancs de Sorbonne? Voilà ce qui arrive à l'archevêque. Personne n'ignore actuellement ce qu'il a été, ce qu'il est, & ce qu'il doit toujours être; personne n'ignore que les besoins pressans joints à l'amour propre offensé, sont les seuls motifs de ses démarches antipatriotiques; personne n'ignore que

ſon principal but eſt de rendre néceſſaire pour obtenir la continuation d'une gratification annuelle de 20,000 livres ſur les économats, qui doit ceſſer cette année, & qui étoit deſtinée à payer ſes créanciers, qui n'en ont pas touché un denier. En horreur dans ſa province, mépriſé dans la capitale, les nobles qu'il a ſéduits, rougiſſent de l'avoir pour chef, & l'on ne conçoit pas comment ſon intriguante éloquence a pu aveugler des hommes tels que Monteynard & Caderouſſe; mais ils ſont vertueux, leurs noms reſpectables ne ſont pas faits pour figurer avec des *Ifs*. Ils abandonneront la troupe honteuſe de l'archevêque, c'eſt moi qui le prédis, & *cet oracle eſt plus sûr que celui de Calchas*.

Vous voyez, Monſeigneur, par ce bref expoſé, que les ames de Leyſſin & de Bonteville ne ſont plus qu'une aujourd'hui, que vous vivez encore ſur la terre, & que vous n'avez pas à regretter le mal que vous ne pouviez plus y faire, puiſque Leyſſin vous remplace & vous double; il eſt ſecondé par d'autres prélats, tels que ceux de Bretagne, & celui d'Aix, digne frere du chef des révoltés Bretons, & qui eſt en Provence ce que Leyſſin eſt en Dauphiné.

Le temps me preſſe, je n'ai que celui d'aſſurer votre grandeur de la profonde vénération avec laquelle je ſuis, &c.

P. S. J'oublioís de vous dire que la Blache & Viennois ſont actuellement à Paris: toujours bons patriotes, toujours chers à la province, ils la défendent avec ſuccès contre toutes les manœuvres de l'archevêque & de ſes partiſans. Ceux-ci, après avoir fait paroître deux proteſtations diſſemblables qu'ils ont retirées, ont fini par un mémoire au roi, par lequel ils renoncent à leurs anciennes

prétentions, pour en former de nouvelles. Mais le tiers-état, qu'ils attaquent, rit de leurs vains efforts, & se prépare à démasquer les auteurs & rédacteurs de cet écrit, qui est une espece de libelle contre la partie la plus respectable du tiers.

Après la lecture de cette lettre, Bonteville continua ainsi son plaidoyer : Vous devez actuellement être convaincus, Messeigneurs & Messieurs, que le troisieme reproche que m'a fait Judas est sans fondement, que m'a mort n'a point été précipitée, & qu'en quittant la terre, après avoir fait tout le mal qu'il m'étoit possible, je suis remplacé par un héros qui ne laisse rien à désirer. Hâtez-vous donc de me rendre justice & de me porter à une place dans laquelle les états des enfers ne peuvent plus, sans se déshonorer, souffrir un vilain & un roturier.

Judas voulut répliquer, mais on jugea l'affaire suffisamment éclaircie. Les états se séparerent, & chacun fut réfléchir sur ce qu'il venoit d'entendre.

La troisieme session des états fut employée au jugement du procès que Bonteville avoit suscité à Judas. Avant d'aller aux opinions, plusieurs membres de l'assemblée pérorerent sur les prétentions du demandeur, & sur les défenses proposées par le défendeur. On distingua sur-tout la harangue de Landois, ancien ministre d'un duc de Bretagne, que la noblesse du duché avoit barbarement massacré sous les yeux mêmes de son maître.

J'avouerai, dit-il, que parmi les grands scélérats qui sont descendus dans cet empire, il en est peu qui aient apporté autant de titres à notre estime & à notre confiance que Bonteville. Un évêque suicide, doit être ici un être privilégié ; cependant je ne vous dissimulerai point que Bonteville a avancé dans ses plaidoyers plusieurs principes dangereux & qui méritent toute l'attention

des états. Je ne veux pas m'ériger en dénonciateur ; mon intérêt ne me guide point, puiſque je ne prétends à rien ; mais l'état eſt en péril, ſi les principes de Bonteville pouvoient jamais y être admis.

Vous avez entendu avec quelle hauteur, pour ne pas dire quelle inſolence il a traité les roturiers, qu'il appelle des vilains. Vous avez entendu comment il s'eſt juſtifié de n'avoir point employé la corde pour commettre ſon ſuicide. Malheur à nous, ſi jamais les diſtinctions de noble & de roturier s'introduiſent en enfer ; ſi jamais la nobleſſe y eſt un titre excluſif pour parvenir aux honneurs & obtenir des privileges réels. Qui peut mieux que moi, ſavoir combien ces diſtinctions ſont fatales à la tranquillité publique & au bonheur des particuliers. Je ne vous peindrai point les troubles & les ſéditions que les nobles ont élevés en Bretagne ; leurs attentats multipliés envers leurs ducs, les vexations & la tyrannie dont ils ont rendu victimes les peuples de l'armorique. Je ſuis l'exemple le plus frappant de leur fureur inſubordonnée ; quoique premier miniſtre de leur maître, ils m'ont fait pendre ; ils n'ont eu aucun égard aux larmes, aux ſupplications de leur ſouverain, & ſa vie eût été en danger, s'il eût voulu déployer ſon autorité pour ſauver la mienne. Voilà les excès où ſe portent ces hommes orgueilleux d'un titre que le plus grand nombre n'auroit jamais mérité, ſi des uſages abſurdes ne le leur avoient tranſmis par ſucceſſion, comme on tranſmet un champ ou une maiſon : puiſqu'on n'hérite point de la vertu, qui ſeule conſtitue les nobles, pourquoi hérite-t-on de la nobleſſe ? Le pere de Titus, ne fut-il pas le pere de Domitien, & Louis XI, ne fut-il pas le fils de

Charles VII ? Périsse à jamais la mémoire du publiciste absurde, qui le premier a imaginé qu'il ne pouvoit y avoir de monarchie sans noblesse & de monarques sans gentilshommes. Quelle erreur monstrueuse ! Un roi ne peut-il pas gouverner par la loi & selon la loi, sans qu'il y ait dans l'état des duchés, des comtés, des marquisats, des fiefs héréditaires ? Peut-il bien gouverner si la naissance assigne les premiers postes, les premiers emplois ? La France ne devroit-elle pas rougir de cette erreur, en voyant depuis près d'un siecle ses ministres & ses généraux choisis dans l'ordre des nobles, être presque toujours les derniers administrateurs & les derniers guerriers de l'Europe. Je ne crains pas de l'avancer, tout état qui renfermera dans son sein une classe de nobles héréditaires, à qui seront réservées les premieres places de l'administration politique, des armées, de la justice, ne sera jamais qu'une aristocratie turbulente, ou l'ombre d'une monarchie dans laquelle il n'existera ni vertu, ni force, ni vigueur; j'en prends à témoin l'état actuel de la Pologne & l'état actuel de la France.

Mais de quel droit Bonteville vient-il verser à pleine main le mépris & l'insulte sur la classe nombreuse des plébéiens ? N'a-t-il pas été trop heureux, ainsi que Leyssin, son héros, de s'allier avec des vilains ? Leurs freres n'ont-ils pas épousé, l'un la fille d'un procureur de Nantes (1), & l'autre la

(1) Le procureur Nantois, enchanté de ce que sa fille alloit porter le nom de Bonteville, lui avoit assuré une grosse dot : notre héros, alors simple abbé, fut le ministre du sacrement. Revêtu de ses habits sacerdotaux, & prêt à monter à l'autel pour recevoir la fille

fille d'un procureur de Vienne : elles étoient riches, cela eſt vrai ; mais ſi les richeſſes peuvent combler l'intervalle que l'on met entre le noble & le roturier, je le demande, qu'eſt ce que la nobleſſe ?

Plus je cherche à me former une idée claire de la nobleſſe héréditaire, plus je m'y perds ; je ne la conçois pas plus dans l'ordre politique que je ne conçois le péché originel dans l'ordre de la religion. Je ne conçois pas plus qu'une belle action d'un homme imprime, ſur ſa poſtérité la plus reculée, le caractere de la vertu, que je ne conçois qu'une faute, par lui commiſe, imprime ſur tous ſes deſcendans une tache ineffaçable.

Mais en attendant qu'on m'explique ce myſtere, je demande que Bonteville ſoit déclaré incapable d'occuper aucune place dans l'empire infernal, qu'au préalable il n'ait renoncé publiquement à ſes pernicieux principes, & juré, ſur le ſceptre de Lucifer, de ne jamais chercher à introduire parmi nous l'ariſtocratie des nobles.

Ce diſcours fit la plus vive ſenſation ſur toute l'aſſemblée ; la motion de Landois fut reçue à l'unanimité des voix : Bonteville fut mandé, on la lui ſignifia ; ſon orgueil le céda à ſon ambition, il prêta le ſerment exigé.

Bonteville retiré, ainſi que Judas, on procéda à l'examen de la queſtion que Lucifer avoit ſou-

---

ſerment des futurs époux qui l'attendoient, il fit appeller le futur beau-pere dans la ſacriſtie, & lui déclara que le mariage n'auroit pas lieu, s'il n'ajoutoit à la dot aſſurée, une ſomme conſidérable, qu'il fixa. Le procureur, trop avancé pour reculer, fut obligé de conſentir, & le ſaint & noble abbé donna ſa bénédiction aux deux époux.

Note de l'éditeur.

mise à la décision des états : elle fut discutée avec beaucoup de précision & de netteté par plusieurs membres qui furent d'avis différents : les uns opinerent pour Bonteville, les autres se déclarerent en faveur de Judas.

Le chancelier, avant de recueillir les voix, chercha à concilier les esprits divisés.

Messieurs, dit-il, il est sans doute peu de monarques qui laissent à leurs sujets le choix de leurs premiers ministres. Lucifer vous donne dans ce moment une grande preuve du désir dont il a toujours été animé, de vous gouverner en pere ; mais n'abusons pas de sa bienveillance. Nous avons un double écueil à éviter. D'un côté, nous ne devons pas priver notre monarque d'un ministre qui lui est cher, & à qui depuis long-temps il a donné une confiance qui n'a jamais été trahie ; d'un autre côté, si Bonteville mérite cette place, notre justice ne peut se dispenser de l'y élever.

Je n'insisterai point ici sur les réflexions sages de l'honorable Landois : vous avez fait droit à sa motion ; Bonteville s'y est soumis.

Rien de plus héroïque que sa mort, la terre & l'enfer n'avoient encore rien vu de pareil, & je ne balance point à la mettre au-dessus de celle de Judas.

Mais il est un point capital qui ne me paroît pas suffisamment éclairci. Est-il bien prouvé que Bonteville ne pouvoit plus être utile aux enfers, lorsqu'il a volontairement quitté la terre ? Permettez-moi de vous faire quelques observations sur les preuves qu'il vous a présentées..

Il vous a fait un éloge pompeux de l'archevêque d'Embrun ; je sais que le portrait n'est point flatté, & qu'il y auroit encore bien des coups de pinceau à donner pour rendre parfaitement l'original.

Bonteville a passé sous silence la conduite de l'archevêque avec ses curés auxquels il ne paie pas les portions congrues qui sont à sa charge ; il a passé sous silence les sommes considérables que son ami retient au college & à l'hôpital d'Embrun, sans même leur tenir compte des intérêts ; il a passé sous silence le régime de vie du prélat, qui ne s'est nourri pendant quelque temps que du coulis des moineaux qu'il tuoit à la chasse, parce qu'une de ses favorites a cru cet aliment plus réparatif des forces épuisées, que les chocolats les plus vanillés, & les consommés les plus succulens. Il est une foule d'autres anecdotes aussi piquantes & aussi caractériſtiques. Bonteville n'en a pas parlé, & on peut dire que dans cette occasion l'amitié n'a pas conduit ses pinceaux même jusqu'à la vérité.

Mais tout cela ne prouve pas que Bonteville & Leyssin réunis n'eussent pu rendre de plus grands services à l'Enfer que Leyssin seul. Tout cela ne prouve pas que la mort de Bonteville n'ait été prématurée ; & sans certitude sur ce fait essentiel, nous ne pouvons que décider imprudemment.

Il est vrai que Bonteville produit une lettre de son secrétaire qui vient à l'appui de ses assertions. Mais cette lettre, quelque confiance quelle puisse mériter, n'est que le témoignage d'un de ses serviteurs. Elle ne peut par conséquent, seule, déterminer notre jugement.

Dans ces circonstances, je vais soumettre à vos lumieres une idée qui pourroit tout concilier. Ne prononçons point dans ce moment sur la demande de Bonteville. Attendons que nous puissions recueillir des témoignages non suspects ; nous n'attendrons sûrement pas long-temps. Les années qui s'accumulent sur la tête du vieil évêque de Die, le feront bientôt descendre parmi nous. Consumé par

les plaiſirs, l'ambition & le chagrin, Brienne & Leyſſin ne tarderont pas à le ſuivre. Quelques autres évêques ariſtocrates, ſuccombant ſous les mêmes maux, ne manqueront pas non plus d'arriver inceſſamment ſur les ſombres bords. Alors nous pourrons réunir un corps de preuves qui nous préſentera ſûrement la vérité.

Pendant ce temps, Bonteville ne reſtera pas ſans honneurs & ſans récompenſes. Nous avons ici une foule de papes : les états en prieront un de lui accorder le chapeau de cardinal ; il mérite cette dignité autant que Brienne qui en jouit aujourd'hui ſur la terre.

Cette propoſition plut au parti qui ſoutenoit Judas. En politique, gagner du temps, eſt ſouvent remporter la victoire. Les partiſans de Bonteville ne purent honnêtement la rejeter : tous les délibérans ſe réunirent à l'avis du chancelier. Lucifer y donna ſon conſentement ; il ne s'agit plus que de procurer le chapeau à Bonteville.

Des députés des états furent trouver Boniface VIII, qui étoit occupé à relire les bulles qu'il avoit fulminées contre Philippe-le-Bel. Ils lui expoſerent le ſujet de leur miſſion ; mais quel fut leur étonnement, lorſqu'ils virent Boniface entrer dans une colere exceſſive ! Quoi ! s'écria-t-il, on veut que j'ouvre le ſacré college à un impie, à un athée, à un ſuicide ! non, je n'en ferai rien. Duſſai-je être ſouffleté ici comme je l'ai été dans Ananie, par Sciara Colonne ; je n'y conſentirai jamais. Lucifer lui-même ne pourra pas gagner ſur moi ce que n'auroient pu les empereurs & les rois de la terre, quand ils auroient réuni toutes leurs armées. Je vois bien que vous ne connoiſſez pas encore Boniface VIII ; retirez-vous.

Les députés, ébahis, ne voulurent pas pouſſer les choſes plus loin ; ils s'adreſſerent au galant

Léon X, qui, charmé des qualités aimables de Bonteville, lui donna la barette, & lui ouvrit la bouche.

Cette grande affaire étant terminée, les états se raſſemblerent pour délibérer ſur pluſieurs articles eſſentiels du diſcours de Lucifer.

D'abord on s'occupa de l'événement des quatre nobles Bretons, & de leurs fauteurs & complices. On convint généralement qu'il n'y avoit rien de plus deſtructif de la liberté individuelle que les ordres abſolus, que l'on appelle en France lettres de cachet, en vertu deſquelles un citoyen, ſans aucune forme de procès, eſt arraché à ſes foyers, condamné à la tranſportation ou à la captivité; on obſerva que tous les uſages ſuſceptibles des plus grands abus, avoient eu de bons motifs dans leur origine; que certainement le monarque avoit agi avec ſageſſe en préſervant, par un coup d'éclat, ſes ſujets de l'ariſtocratie des nobles; mais que cet exemple pouvoit avoir des conſéquences funeſtes; que ſi on n'avoit rien à redouter du ſouverain lui-même, on ne devoit pas être raſſuré ſur le compte des dépoſitaires de ſon autorité; que rien n'étoit plus loyal & plus franc que la maniere dont le monarque s'étoit expliqué à ce ſujet dans ſon diſcours d'ouverture; mais qu'un diſcours n'étoit point une loi, & que l'exemple de ce qui venoit de ſe paſſer pourroit peut-être, dans quelque temps, faire oublier le diſcours.

En conſéquence, il fut unanimement arrêté que Lucifer ſeroit ſupplié d'ajouter aux loix conſtitutionnelles de l'état, une loi qui preſcriroit qu'aucun citoyen ne ſeroit privé de ſa liberté, ou contraint de s'exiler, par un ſimple ordre du monarque; que ſi le monarque, dans ſa ſageſſe, penſoit qu'il dût faire une exception à cette loi générale, dans quelques circonſtances rares, il ſeroit tenu d'en rendre compte

à l'assemblée des états la plus prochaine; qu'alors le prisonnier ou l'exilé auroient la faculté de se présenter à l'assemblée nationale, pour y demander vengeance, s'ils avoient été traités injustement; que s'ils prouvoient leur innocence, ils seroient dédommagés sur la caisse particuliere du Roi (1), ou sur les biens personnels du ministre, qui auroit trompé le Roi par un faux exposé; & pour que la loi ne fût pas éludée, les états à chaque assemblée, nommeroient une commission pour faire la visite des prisons d'état, & dresser un procès-verbal du nombre des détenus, & des motifs de leur détention, qui seroient toujours exprimés dans les ordres en vertu desquels ils auroient été arrêtés; de maniere que chaque assemblée des états-généraux sera, pour cette espece de prisonniers, ce qu'étoient chez les Juifs les années jubilaires (2).

---

(1) Si on adoptoit cette loi en France, il faudroit que les héritiers de celui qui seroit décédé en prison, eussent droit de prouver son innocence à l'assemblée des états, & d'obtenir les dédommagemens qui lui étoient dus.

(2) Cet arrêté des états des enfers ne plaira peut-être pas aux publicistes françois du jour, qui demandent l'abrogation totale des lettres de cachet; on les prie de considérer que les lettres de cachet ne peuvent être qu'infiniment rares, dans l'hypothese où le gouvernement en seroit responsable à la nation; que dans l'état présent de la législation françoise, & tant que les préjugés actuels régneront en France, il y auroit de grands inconvéniens à les abolir entiérement, ou à rendre les tribunaux ordinaires juges de leur nécessité ou de leur injustice; les lettres de cachet sont un acte extraordinaire de l'autorité royale, dont le monarque ne doit compte qu'à la nation. Les officiers qu'il établit, comme les agens inférieurs

Cette ſeconde queſtion étant décidée, les états généraux qui avoient été convoqués extraordinairement à l'occaſion de Bonteville, ne ſongerent plus qu'à ſe ſéparer. Lucifer ſe rendit à l'aſſemblée qui devoit les terminer. L'orateur des états porta la parole, & dit :

Puiſſant monarque,

Les états généraux des enfers, extraordinairement convoqués, ont délibéré ſur les objets pour leſquels vous les aviez aſſemblés; ils ſe flattent que vous voudrez bien donner votre royale ſanction aux délibérations qu'ils ont priſes. Ils ſeront toujours empreſſés à reconnoître que dans un état purement monarchique, la nation ne peut rien ſans le roi, comme vous reconnoiſſez vous-même que le roi ne peut rien ſans la nation. C'eſt de la balance de ces deux pouvoirs, quant à la légiſlation; c'eſt de leur accord & de leur harmonie que dépendent la force & la tranquillité de l'empire, la ſageſſe de ſes loix, la gloire du monarque & le bonheur de ſes peuples,

---

d'une portion du pouvoir exécutif qui lui eſt confié, ſont conſtitutionnellement incompétens pour prononcer ſur l'uſage qu'il fait de ce pouvoir; autrement ce ſeroit placer les mendataires au-deſſus du mandant. Cette idée demanderoit un plus grand développement. On ſe bornera ſeulement à dire que ſi la nation eſt ſage, elle ne ſouffrira pas que les miniſtres ſoient comptables de leur conduite à aucun tribunal particulier. Elle doit être ſeule juge de tout ce qui tient à l'adminiſtration publique, & les lettres de cahet y tiennent eſſentiellement.

Note de l'éditeur

autant que leur nature leur permet d'être heureux.

Nous avons d'éternelles actions de graces à vous rendre de la prudence & de la vigueur avec lesquelles vous avez repoussé pour toujours le syſtême ariſtocratique que quelques nobles prétendoient introduire parmi nous. Oui, Sire, graces éternelles vous en ſoient rendues ; l'ariſtocratie n'eût fait qu'ajouter au déluge de maux que la main d'un dieu, votre ennemi & le nôtre, ſe plaît à verſer ſur nos têtes infortunées. Vous euſſiez ceſſé d'être roi, il ne vous en ſeroit reſté que le vain titre, & l'enfer ſeroit devenu deux fois l'enfer.

Il eſt vrai, & nous vous l'avouerons avec cette franchiſe qui caractériſe de fideles ſujets, les moyens que vous avez employés ſembloient annoncer l'exercice d'un pouvoir deſpotique : nous avons craint que le mal dont vous nous garantiſſiez ne fût remplacé par un mal auſſi redoutable. Le deſpotiſme & l'ariſtocratie produiſent les mêmes effets ; mais nous avons été raſſurés par votre diſcours paternel, qui nous a fait eſpérer que vous approuveriez le projet de loi que nous avons formé au ſujet des actes abſolus émanés du trône. Nous croyons être parvenus à concilier la liberté individuelle des ſujets avec l'activité, la célérité & l'étendue eſſentielles à la puiſſance exécutive : nous penſons que c'eſt le ſeul moyen d'être libres ſous l'empire d'un monarque. Notre délibération a été miſe ſous vos yeux ; il ne nous reſte plus qu'à vous ſupplier de lui donner votre conſentement, & par-là, le caractere & l'autorité de la loi.

Nous avons examiné, avec la plus ſcrupuleuſe attention, la demande de Bonteville, que vous avez bien voulu ſoumettre à notre déciſion ; les principes qu'il nous a développés, nous ont paru très-répréhenſibles ; mais il les a abjurés, & rien ne s'op-

poſe plus à ce que vous répandiez ſur lui vos bienfaits & vos faveurs ; ſa vie & ſa mort ſont de puiſſantes recommandations en ſa faveur. Cependant nous n'avons pas cru devoir, quant à préſent, faire droit ſur ſa demande. Nous avons cru que notre juſtice n'étoit pas ſuffiſamment éclairée pour prononcer définitivement ; mais en même-temps nous avons cru qu'il ne devoit pas reſter confondu dans la foule des évêques actuellement vos ſujets, & que la pourpre romaine n'étoit pas au-deſſus de ſes mérites.

Daignez, Sire, approuver nos délibérations, daignez nous donner cette nouvelle preuve de l'harmonie conſtante qui a toujours régné entre vous & vos ſujets, harmonie qui ayant pour baſe & pour lien, l'amour, le reſpect, la reconnoiſſance & la fidélité, doit durer autant que l'empire même.

L'orateur ayant ceſſé de parler, on vit Bonteville ſe proſterner aux pieds du trône de Lucifer : J'abjure, s'écria-t-il, j'abjure une ſeconde fois ces principes ariſtocratiques, que j'avois ſucés avec le lait, dans leſquels on avoit nourri mon orgueil, & qu'avoit encore exalté mon élévation dans le clergé. La juſtice & la vérité ſe préſentent à moi dans tout leur jour, *in inferno veritas & juſtitia :* oubliez donc mes erreurs, pour ne ſonger qu'à mes actions. Vous commencez à me faire goûter les prémices des récompenſes que j'ai droit d'attendre. Je me ſoumets avec reſpect à la déciſion des états ; & ſi le moment de mon triomphe eſt retardé, il n'en aura que plus d'éclat, & n'en ſera que plus doux à mon cœur.

Lucifer ayant fait relever Bonteville, par un ſigne de bienveillance, parla en ces termes :

Amés & féaux,

Je n'ai qu'à vous féliciter & à me féliciter moi-même de la ſageſſe qui a préſidé à vos délibérations. Ce n'eſt qu'au milieu de l'union & de la concorde que regne véritablement la liberté.

La liberté nous donne le droit d'avoir chacun nos opinions, mais elle exige en même-temps que chacun de nous faſſe le ſacrifice de ſon opinion particuliere à l'opinion générale. S'il en étoit autrement, ſi chacun s'obſtinoit à faire prévaloir ſon avis, ce ne ſeroit plus des hommes libres qui opineroient, ce ſeroit une foule de deſpotes, qui s'efforceroient de ſe ſubjuguer les uns les autres. Le deſpotiſme qui veut aſſervir la penſée, eſt encore plus redoutable que celui qui veut aſſervir les actions : il eſt le fléau le plus actif des aſſemblées nombreuſes ; c'eſt lui, qui aigriſſant les eſprits, les aveugles au point de ne pouvoir plus diſcerner le vrai & le faux, le juſte & l'injuſte, le bien & le mal ; c'eſt lui qui ſubſtitue l'obſcure lueur des torches de la diſcorde à la clarté lumineuſe du flambeau de la vérité ; c'eſt lui qui change en ennemis implacables des hommes qui ne devroient jamais ceſſer de ſe regarder comme freres.

Vous avez évité ce terrible écueil, & vous goûtez les doux fruits de la liberté dans le ſein de la paix & de l'union. Si les François ſe conduiſent autrement dans les états-généraux qui vont ſe tenir, ils ſont perdus.

Je vous l'avouerai, j'ai écarté de cette aſſemblée tous les eſprits turbulens qui, ſans en être membres, auroient pu y faire gliſſer l'eſprit de diviſion & de diſcorde ; c'eſt ainſi qu'un prince ſage place un cordon de troupes ſur ſes frontieres,

pour empêcher la peste de pénétrer dans ses états (1).

Je me flatte que vous approuverez cette précaution, comme vous avez approuvé ma conduite à l'égard des aristocrates Bretons & de leurs prétendus protecteurs. De mon côté, j'acquiesce à votre délibération au sujet des ordres absolus dont je desire n'être jamais dans le cas de faire usage, mais auxquels l'intérêt public exige que je ne renonce pas entiérement. Vos modifications sont sages; elles me mettront moi-même à l'abri de la surprise, & je reconnois avec plaisir que la comptabilité & la responsabilité des ministres sont le plus sûr garant de la justice des rois & de la liberté des sujets. Je donne donc dès ce moment, en vertu de mon autorité royale, le caractere sacré de loi constitutionnelle à votre délibération, &

---

(1) Si le ministere françois est prudent, il forcera à la résidence, au moins pendant la tenue des états généraux, les évêques qui n'y seront pas députés. Si on leur permet de venir à Paris, & de se réunir à l'Archevêque d'Embrun, qu'on ne devroit pas y souffrir, ils ne manqueront pas de souffler le feu de la discorde dans l'assemblée, d'intriguer & de cabaler avec leurs partisans, qui en seront membres, & de faire peut-être plus de mal que s'ils étoient eux-mêmes députés.

Il faudroit traiter ainsi les prétendus députés des dissidens, qui, n'ayant été élus dans aucune assemblée légale, sont absolument sans caractere public; on doit les considérer comme les brûlots qui ne sont destinés qu'à incendier les flottes, & que l'on ne peut trop tôt couler à fond, si l'on veut s'en préserver.

Note de l'éditeur.

je ne tarderai pas à la faire publier avec toutes les solemnités ordinaires.

Pour ce qui concerne Bonteville, & les prétentions qu'il a formées sur la place de Judas, j'applaudis à votre sage indécision ; le temps nous éclairera ; il n'a pas à se plaindre des délais que vous avez fixés. En attendant, je le verrai, avec satisfaction, occuper à ma cour le rang de cardinal ; il y marchera immédiatement après Dubois, dont les hauts faits peuvent servir de pendans à la plupart des siens ; & pour lui donner une nouvelle preuve de mon estime, je ferai retracer par le génie de la peinture les circonstances étonnantes de sa mort héroïque ; ce tableau précieux ornera la galerie des hommes illustres des enfers.

Cette assemblée étant extraordinaire, je ne vous occuperai point des objets qui doivent être traités dans l'assemblée périodique, dont le retour est assez prochain. Je vous ai fait, dans votre premiere séance, le rapport exact de la situation de l'empire ; il est aussi florissant qu'il puisse être ; & je me flatte qu'aux prochains états généraux, je n'aurai que des détails aussi satisfaisans à vous remettre sous les yeux.

Retournez donc dans vos foyers ; annoncez-y la gloire de l'empire, l'amour paternel de Lucifer pour tous ses sujets, sans distinction, & que la seule récompense qu'il leur demande est d'en être aimé comme il les aime.

Ainsi se sont terminés les derniers états généraux tenus aux enfers.

Bonteville y attend avec impatience l'arrivée de l'évêque de Die, de l'archevêque d'Embrun & du cardinal de Brienne. Il se flatte que le premier succombera bientôt sous le faix des années, & que les deux autres ne résisteront pas encore long-

temps aux effets meurtriers de l'excès des plaisirs, & aux soucis dévorans de l'ambition malheureuse.

Mais les spéculateurs politiques des enfers pensent que l'arrivée des trois prélats, loin d'éclaircir le procès intenté à Judas par Bonteville, & d'en rendre la décision plus facile, ne fera que le compliquer & le hérisser de difficultés, parce qu'il est à présumer que Leyssin & Brienne auront trop de morgue & d'orgueil pour céder à Bonteville le poste de premier ministre. Judas aura donc trois concurrens au lieu d'un, & tous trois également redoutables. Les états généraux des enfers auront donc à juger une question qui sera plus ardue que jamais.

FIN.

697